

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

epau

Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable

(VUDD)



Axe de recherche :

Habitat, Architecture Et Développement

Mémoire De Master

**Violence Urbaine Dans Une Cité D'habitation Social Issue
D'une Opération De Relogement**

Cas D'étude << cité 800 logement Ben Heddadi a Beni Messous >>

Présenté par : **Mehdid Ranya**

JURY :

Encadreur

Maha Messaoudène

Président : Belkahla A.

Examinatrice : Zerouala I.

Examineur : Fouil A.

-----Novembre 2016-----

A mes parents

Ranya

Remercîments

Ce travail a été réalisé dans le cadre de préparation de mon master, il n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de nombreuses personnes que je tiens à remercier.

Avant toute chose, je remercie dieu le tout puissant de m'avoir accordé volonté et patience durant toutes ces années d'étude.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mes sincères remerciements à mon encadreur Mme Messaoudene pour tout le temps qu'elle m'a consacré, ces directives précieuses, et pour la qualité de son suivi durant tous ces mois de travail. Merci pour vos orientations, vos conseils et votre travail acharné à mes côtés.

Je remercie mes très chers parents, qui ont toujours rependu présent à mes cotes les moments difficiles, «Vous avez tout sacrifié pour vos enfants n'épargnant ni santé ni efforts .Vous m'avez donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance. Je suis redevable d'une éducation dont je suis fier».

Je remercie mes sœurs que j'aime tant pour leur encouragement. Merci de tout cœur pour les petites ou grandes choses que vous avez faites pour moi.

Que soient ainsi remerciés tous mes Amis, Pour leur sincère amitié et confiance, et à qui je dois ma reconnaissance et mon attachement.

Je remercie également les membres du jury qui m'ont fait l'honneur d'accepter d'examiner mon travail de recherche.

J'exprime mes sincères remerciements à monsieur Dellali « architecte chef de service réhabilitation à la direction du logement », monsieur Debz « responsable à la régie foncière », madame Allouan , madame Salhi , de m'avoir accordé de leurs temps pour répondre à mes questions .

Mes remerciements vont enfin à ceux et celles qui m'ont aidé à rassembler la documentation nécessaire.

À tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Mehdid ranya

Résumé

Depuis quelques années nous assistant en Algérie à l'émergence d'un nouveau thème venu occuper le devant de la scène publique qui est celui de la violence urbaine.

Ce thème a été colporté par les médias et repris dans la presse comme un événement de surprise, d'inattendu, d'imprévisible. Or ce phénomène existait bien avant, mais il n'avait suscité aucune attention particulière.

La notion de la violence urbaine sert à comptabiliser un certain nombre de faits. Elle demeure floue et difficile à appréhender même si elle est constamment usitée. Elle se manifeste plus dans les cités d'habitations sociales comme moyens de revendication et d'expressions d'un malaise. C'est dans ces quartiers, qu'a donc commencé à apparaître un sentiment d'insécurité de peur, de désespoir.

En entend ici par violences urbaines non seulement les représentations des émeutes, mais aussi les dégradations de biens et bâtiments publics, voire certaines incivilités. Autrement dit, la notion a été grandement étendue aux atteintes de biens.

L'objet de notre mémoire consiste à observer cette violence urbaine. Le cas choisi concerne la cité 800 logements Ben Haddadi de Beni Messous, un quartier dont l'occupation sociale est issue de plusieurs opérations de relogement. Nous essayerons de comprendre cette violence urbaine et de s'interroger sur ses origines et ses causes, l'objectif étant de voir comment les acteurs en charge peuvent y remédier.

Mots clefs :

violence urbaine, insécurité urbaine, logement social, politique de l'habitat, Beni Messous

ملخص

مند بضع سنوات تشهد الجزائر انتشار ظاهرة جديدة جاءت لتشعل صدارة الرأي العام انها العنف في المناطق الحضرية .

و لقد تم بثه و التقاطه عبر وسائل الاعلام و الصحافة كحدث مفاجئ غير منتظر و لا متوقع ,رغم أنه كان متواجد مند البعيد دون اثاره أي انتباه .

ان فكرة العنف الحضري تستعمل لتعداد مجموعة أحداث غامضة و صعبة الفهم رغم كونها مستعملة باستمرار و تظهر بكثرة في الاحياء السكنية الاجتماعية كوسيلة مطالبة بالحقوق او تعبير عن حالة كآبة في هذه الاحياء ما يولد احساس بانعدام الامل فيها, لكن من الأساس ان نذكر ان هذا النوع من العنف لا ينحصر في مجرد اعمال شغب لكن ايضا تدهور الممتلكات و المنشآت العامة التي تشهد نوعا من التخلف او بكلمة أخرى الفكرة توسعت بشكل كبير لتشمل الحاق الضرر بالأخر.

الحالة المدروسة في العمل المطروح بين أيديكم في بني مسوس تعكس على مدى صغير ما يحصل في عدة أحياء في مدن أخرى أصبحت أماكن للتعبير عن الضغوط الاجتماعي و ظهور اشكال للعنف الحضري هذه الدراسة تتناول الأصل و الأسباب المؤدية للعنف الحضري و مجهودات و محاولات لاتجاه وسائل لحل هذا المشكل الذي أصبح مصدر قلق لسكان الأحياء

الكلمات المفتاحية

العنف الحضري ,انعدام الأمن الحضاري ,السكن الاجتماعي ,سياسة السكن ,بني مسوس

ABSTRACT

Since few year in algeria , we attend the emergence of theme that came to occupy the public opinion namely that of the violence urban .it was spreaded by the media and taken back by the press as a surprising event unrespectable ,unpredictable even though this phenomenon existed much before but phenomenon existed much before but it didn't set any attention .

The idea of the urban violence is used account a certain member of acts that fuzzy and difficult to understand even if it is constantly used it appease more en the social housing states as a way of claiming and and expressing discomfort in neighborhoods so it started to reveal a feeling of insecurity fear and desperation .

However, it is necessary to note that the urban violence is not only limited by the representation of riots but also it's due to the degradation of goods and public buildings nay some incivility. Otherwise, the nation was greatly expanded for property crimes.

The case study of Beni Messous reflects a small scale of what is happening in many wards of the Algerian cities that became spaces where express social tensions and where urban volence forms appear.

The current study treats the origin and the causes of this violence trying to find ways to solve this problem which has become a source of anxiety for the inhabitants of this neighborhood .

Key words:

Urban violence ; urban insecurity ; social housing ; habitat policy ; Beni Messous

Table des matières

Résumé	1
ملخص	2
ABSTRACT	3
Tables des figures	7
Table des tableaux	8
graphiques.....	9
Introduction générale	
1. Contexte de la recherche	10
2. Problématique spécifique	11
3. Les Hypothèses de recherche	12
4. Objectifs de recherche	12
5. Méthodologie de travail	13
6. Structure du mémoire	15
Chapitre I : La politique nationale en matière du logement social	
Introduction :	16
1.1. Démographie des villes et urbanisation accélérée :	16
1.2. La Crise du logement en Algérie :	17
1.3. Politique du logement social :	19
1.3.1. Les étapes d'évolution du logement social :	19
1.4. Le relogement à Alger	25
1.4.1. Définition du relogement	25
1.4.2. Les grands principes du relogement.....	25
1.4.3. Lutte contre l'habitat précaire: Des milliers de familles relogées à Alger	28
Conclusion	31

Chapitre II : violences urbaines et sentiment d'insécurité

Introduction	32
II.1. Qu'appelle t-on violence urbaine.....	33
A. Définition du terme :.....	33
B. Une échelle de la violence urbaine	34
II.2. Le sentiment d'insécurité	36
A. Définition du terme.....	36
B. Ses composants.....	36
C. Mesures de l'insécurité	37
II.3. L'explication du phénomène.....	38
II.3.1. Les causes de la violence urbaine.....	38
II.3.2. Les relations de voisinage	46
Conclusion	51

Chapitre III : les violences urbaines a la cité Ben Haddadi de Beni Messous

Introduction	52
III.1. Le cas d'étude	52
III.1.1. Présentation du quartier	52
III.1.2. Situation	53
III.1.3. les acteurs impliqués dans la réalisation et la gestion du projet.....	54
III.1.5. Typologie des bâtiments	56
III.2. Caractéristiques de l'échantillon social enquêté.....	58
III.2.1. L'origine de la population présente sur le site	58
III.2.2. Répartition selon le sexe (H/F)	58
Le graphe nous montre que les hommes (56,50 %) sont répondeurs présents à notre questionnaire, contre 43.50% de femmes. car ils sont le plus souvent à l'extérieur de jour comme de nuit comparé à la population féminine.	58
III.2.3. Répartition selon le l'Age	59

III.2.4. Répartition de l'échantillon selon le niveau de scolarisation.....	59
III.2.5. Répartition par secteur activité :	60
III.3. Le quartier 800 logements Ben Haddadi face à l'insécurité urbaine.....	61
III.3.1. Installation dans le quartier :.....	61
III.3.2. L'appréciation du quartier.....	62
III.3.3. L'appropriation du quartier	65
III.3.4. Les relation sociales dans le quartier	69
III.3.5. La cause des tensions et des conflits	71
Conclusion	72
Conclusion générale	52
Bibliographe	73
Annexe	75

Tables des figures

Figure 1: la cité 800 logement Ben Haddadi , auteur 2016.....	52
Figure 2.-3 situation géographique du quartier 800 logements, Google maps , aout 2016.....	53
Figure 4: les acteurs impliqué dans la réalisation et la gestion du projet , auteur (enquête)....	54
Figure 5: les ilots de la cité, google earth (élaboré par l'auteur)	54
Figure 6 : les ilots de la cité (élaboré par l'auteur)	55
Figure 7: organisation de la cité (élaboré par l'auteur).....	55
Figure 8: plan de masse de la cité, (direction du logement).....	56
<i>Figure 9 : localisations des locaux commerciaux, (élaborée par l'auteur).....</i>	<i>56</i>
Figure 10 : appropriation des espaces par les habitants , (photos prise par l'auteur).....	65
Figure 11 : appropriation des locaux commerciaux (photos prise par l'auteur).....	66
Figure 12 : Les graffitis (photo prise par l'auteur).....	67
Figure 13 : les graffiti (photo prise par l'auteur).....	.67
Figure 14 : Les espaces extérieurs de la cité (photos prise par l'auteur).....	68
Figure 15 : marché informel, (Google earthe 2016).....	69

Table des tableaux

Tableau 1 : presentation de la situation en 1966 et en1977 (Annuaire statistique de l'Algérie, 1979).....	20
Tableau 2: Nombre de logements livrés entre 1999 et 2009 ,Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, 2011 in (Haraoubia Imane, 2011)	23
Tableau 3: typologie des blocs par ilot(élaboré par l'auteur)	57
Tableau 4 : typologie de logements par bloc(élaboré par l'auteur)	57
Tableau 5 : les équipements présents sur le site (élaboré par l'auteur enquête 2016)	57

Liste des graphes

graphe 1: répartition selon le sexe l'auteur(enquête 2016)	58
graphe 2:répartition selon l'Age, l'auteur (enquête 2016)	599
graphe 3 :Taux d'enfants scolarisés (6-23ans), auteure (enquête 2016)	599
ggraphe 4:Répartition par secteur activité, auteur (enquête 2016).....	60
Graphe 5 taux de satisfaction d'être relogé , auteur (enquete2016).....	62
Graphe 6: Satisfaction de la localisation du logement, auteur (enquête 2016)	63
graphe 7: Satisfaction des espaces extérieurs, auteur (enquete2016).....	64
Graphe 8: Les relation sociales dans le quartier , auteur(enquete 2016).....	70
graphe 9La cause des tensions et des conflits, auteur (enquête 2016)	71

Introduction générale

Introduction générale

1. Contexte de la recherche

Depuis l'indépendance, l'Algérie s'est caractérisée par un excentrisme des grandes villes. Ce phénomène s'est aggravé suite aux tendances de développements de ses dernières.

Cependant, ces villes exerçaient une forte force d'attraction de la population algérienne et elles constituaient des points de convergence pour les gens parce qu'elle offre un accès aisé aux services et au marché de l'emploi. Ces mouvements se traduisent, par l'extension de l'habitat spontané et de l'habitat précaire dans la périphérie des villes ainsi qu'une demande de plus importante en surfaces destinées à la construction. et provoquent des surcharges démographiques et des crises économiques notamment le chômage et la crise du logement ; Cette crise se manifeste par une forte demande en logements destinés aux catégories sociales les plus démunies ; elle s'exprime aussi par une forte demande en équipements collectifs tels que les écoles, les hôpitaux, les services publics ...etc. ¹

Le logement dit « social », devenait la seule solution à la crise du logement. Il est désormais la principale préoccupation des politiques urbaines. D'importants programmes de logements furent ainsi réalisés dans les villes destinées à abriter les futurs centres industriels. D'autres programmes de logements sociaux, implantés dans les centres ruraux devaient permettre de fixer une partie de la population sur place, dans les zones rurales, et lui éviter l'exode vers les villes.²

Donc, les années après l'indépendance étaient marquées par la construction en masse du logement social sans aucun accompagnement. La première préoccupation de l'Etat était de reloger le maximum de familles sans abris afin résoudre la crise du logement. Aucune importance n'a été accordée à la qualité de ses logements.

¹ LARBI Mehdi, Le projet de logement social et ses conséquences politiques en Algérie, 2013, El Watan

² ALI Boukhlef, le logements, ce mail algérien, plusieurs formules sont proposées, mais la crise est toujours la, Dziri magazine

L'habitat social collectif présenté comme solution aux problèmes de logement après l'indépendance, souffre aujourd'hui et présente beaucoup de dysfonctionnements, partant des difficultés d'appropriation des espaces extérieurs et de leur gestion à la ségrégation et la destruction de la vie sociale...

En effet, la vie urbaine au sein de de ces quartiers serait productrice d'un fort sentiment d'insécurité.

La montée de la violence se manifeste sous différents aspects : formation de bandes de jeunes, cambriolages, vols, drogue, vandalisme, agression... etc

Les conséquences, des taux élevés de la criminalité, sur l'occupation de l'espace urbain sont dramatiques et l'usage de cet espace par les habitants s'y modifie proportionnellement. Lorsque les habitants se sentent menacés, ils changent leur style de vie, voire les manières dont ils font usage au quotidien de leur ville. Certains habitants n'osent plus sortir le soir, s'enferment dans leurs résidences fermées ou des environnements qu'ils ont essayés de rendre plus sécurisés dans la limite de leurs moyens financiers (verrous, barreaudage, chiens de garde...)

Les gestionnaires doivent faire face à ces nouveaux défis en prenant en charge la question de l'insécurité urbaine et du sentiment d'insécurité dans ces quartiers. **S'il est clair que ce nouveau mode de production adoptés influe le vécu le comportement des gens au sein d'une cité reste à savoir sous quelle forme urbaine, se manifeste la violence urbaine et quelles sont ses causes ?**

2. Problématique spécifique

La question de la violence est particulièrement complexe à étudier car ses formes sont variées selon le temps et les cultures. Ces formes de violences sont faiblement organisées. La violence urbaine va du plus simple vandalisme à l'émeute. Elle passe par une grande diversité de formes qui sont : vol des voitures, attaques des commerces ; bagarres entre bandes rivales, provocations verbales ou gestuelles contre le voisinage et les agents des institutions, agressions physiques, trafics de drogue, attaque de commissariat et de bâtiments publics etc...

La cité 800 logements Ben Haddadi à Beni Messous a été choisie comme cas d'étude, il s'agit d'une cité construite dans le cadre de l'absorption de l'habitat précaire. Elle regroupe des populations provenant de différentes opérations de relogement et de requalification³

. Dont la première a eu lieu en 2011 pour accueillir la population de Djenan El-hassen

Force est de constater que les médias et les journaux n'ont pas été sans relater les événements et les violences vécues dans des cités, **on se demande alors quels sont les causes réelles de ces violences, l'architecture des lieux est-elle mise en cause ?**

La concentration des couches sociales diminuées au sein d'un même lieu serait-elle un argument de conflit ?

3. Les Hypothèses de recherche

- Le manque d'accompagnement social et la non prise en charge des populations relogées et plus exactement les jeunes qui sont confrontés au chômage favorisent les incivilités et la dégradation sociale et physique.
- La concentration des couches de population de différentes origines socio spatiales est à l'origine des conflits de voisinage ce qui favorise la naissance des délinquances.
- L'implication de l'habitant usager dans la gestion de son territoire pour est nécessaire afin d'éviter toute forme de violence urbaine.

4. Objectifs de recherche

L'objectif de notre recherche consiste à:

- Vérifier cette violence urbaine, ses formes et son degré.
- Déterminer les causes de ces violences urbaines.
- Trouver les moyens pour lutter contre les effets de violences et sa non prise en charge.

³ MAHA Messaoudene, DJIAR Kahina CHAREB Oum Elkhir, le relogement mis à l'épreuve par les populations des cités de Djenan El Hassan et carrières Jaubert

5. Méthodologie de travail

Afin d'atteindre l'objectif ciblé par notre recherche et répondre à la problématique, nous avons utilisé différentes méthodes d'approche ; l'observation, la description, l'analyse...

Nous avons pensé que le travail doit être abordé sur deux parties :

1. Recherche bibliographique

Un travail de documentation a été élaboré, plusieurs documents bibliographiques (livres, travaux de recherche, documents ou bien des sites web...) ont été consultés. Ces travaux portent sur des thématiques relatives aux notions de logement, de relogement et de violence urbaine. Pour cela, nous avons fait appel aux travaux menés dans des champs disciplinaires proches de l'urbanisme tels que la sociologie urbaine et la psychologie urbaine. L'exploitation de cette recherche documentaire a permis d'approfondir la compréhension du sujet, de cadrer l'étude et d'approfondir la problématique.

Documents collectés auprès des organismes publics

En plus des ouvrages et des thèses, nous avons exploité des documents cartographiques. Plusieurs documents officiels ont été consultés dans diverses administrations tels que : l'Assemblée Populaire Communale Beni Messous, la direction du logement, le ministère de l'habitat, la régie foncière. Les documents collectés sont les suivants :

- Le plan de masse de l'ilot 03 réalisé par le bureau d'étude Nassri
- Le plan de masse du quartier.
- Le tableau qui définit le nombre et les types de logement dans chaque ilot d'habitation
- La décision N 2644 du 16/09/2010 du wali de la wilaya d'Alger dont la quel il a chargé la régie foncière en tant que gestionnaire de la cité.

2. L'enquête de terrain

Une partie pratique a été consacré à l'étude de l'échantillon pour la vérification des hypothèses, cette partie a été étayée par des analyses et interprétations des données afin d'affirmer ou d'infirmer les hypothèses et de tirer des conclusions. Pour cela des outils de travail ont été utilisés

A. L'observation : une reconnaissance du terrain a été assurée par plusieurs visites au périmètre

Nous avons procédé d'une part à l'observation du contexte architectural et urbain du terrain d'étude tels que : l'état du bâti, l'existence ou non des équipements publics et des commerces. D'autre part, nous avons observé le comportement des habitants au sein de leur quartier tels que : le regroupement des jeunes dans le quartier, l'existence ou non des incivilités, etc. Nous nous

sommes rendus régulièrement. Cette observation a permis de relever les faits pouvant exister au sein des deux quartiers d'étude.

B. L'enquête qualitative : en ce qui concerne l'enquête proprement dite, nous avons mené un entretien avec les habitants du quartier. Un guide d'entretien a été construit (voir annexe 2) ce dernier nous a permis d'identifier les facteurs significatifs grâce à l'analyse du contenu thématique.

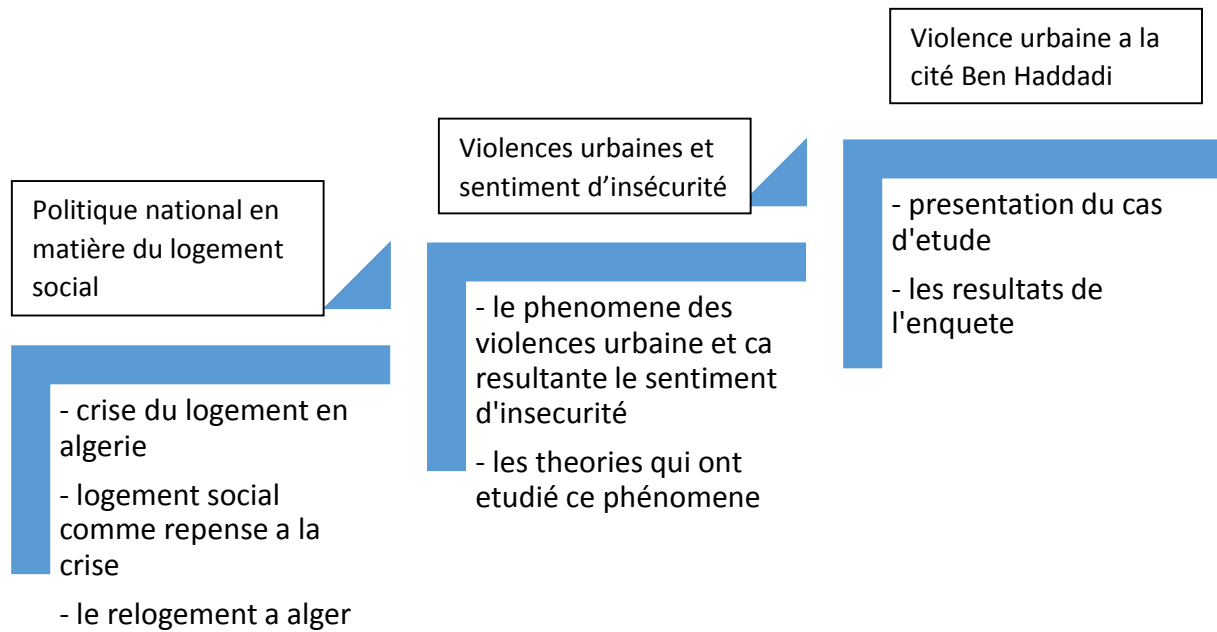
Notre guide d'entretien est composé de six axes où chacun regroupe un certain nombre de questions traduites en indicateurs.

- Le premier axe comporte un ensemble de questions relatives à l'identification de l'interviewé et de sa famille.
- Le deuxième axe s'intéresse au déroulement de l'opération du relogement et Installation dans le quartier.
- Le troisième axe réunit les informations concernant L'appréciation du quartier par les relogés.
- Le quatrième axe concerne l'appropriation du quartier par les habitants.
- Le cinquième axe nous informe sur la nature des relations sociales entre les voisins au Sein de leur quartier et éventuellement aux conflits entre les habitants.
- Le sixième axe s'intéresse La cause des tensions et des conflits au sein du quartier.

C. Traitement et analyse des données : cette étape consiste au dépouillement du guide d'entretien et aux illustrations des données recueillies de différentes sources sous forme de tableaux et graphes.

6. Structure du mémoire

Pour faciliter la lecture de ce document, l'ensemble de la démarche est présenté dans la figure suivante :



Chapitre I : La politique nationale en matière de logement social

Introduction :

Le logement constitue un facteur d'équilibre essentiel pour la cellule familiale et donc pour la société ; c'est aussi un facteur de sécurité et de stabilité ; c'est un moyen d'insertion, d'intégration à la société ; c'est un indicateur de son niveau culturel et social, ce n'est en aucun cas « une simple machine à abriter »⁴.

En Algérie, nous assistons, depuis une cinquantaine d'années, à un accroissement rapide de la population et à une concentration urbaine de plus en plus importante ; ce phénomène est dû essentiellement à la croissance démographique, à la fuite de la population de la campagne durant les années de terrorisme et à l'urbanisation.

Dans une situation de crise, L'Algérie est en train de déployer des efforts gigantesques pour alléger cette crise et répondre à la forte demande du logement.

Notre objectif dans ce chapitre est de jeter la lumière sur les différentes étapes de la politique du logement en Algérie et efforts fournis par l'Etat pour la construction des logements et la réduction des déficits importants dans ce domaine, en y consacrant des enveloppes budgétaires conséquentes et en multipliant les formules d'accès .

1.1. Démographie des villes et urbanisation accélérée :

La ville est avant tout le lieu de résidence pour ses habitants. C'est un espace attractif par son modernisme et les diverses fonctions qu'elle exerce

Depuis le milieu du XXe siècle le monde connaît une très forte accélération de l'urbanisation, qui se traduit par l'accroissement de la population, de la taille et des activités des villes. Cette très forte croissance est appelée explosion urbaine pour souligner l'aspect rapide et massif du phénomène.

L'explosion urbaine est avant tout la conséquence de l'excédent naturel, donc c'est l'accroissement de la population. On a deux facteurs expliquant la poussée urbaine : l'exode rural (le manque de terres, les conditions de vie difficiles et l'absence d'encadrement médical et scolaire incitent les paysans à rejoindre les villes) et l'accroissement naturel (le taux de natalité élevé).

Suite à cette croissance démographique, un phénomène déclenche au fur et à mesure avec

⁴ AMRANE Mokhtar, Le logement social en algérie -Les objectifs et les moyens de production, thèse de magister, université Mentouri, constantine , 2009

celle-ci ; c'est l'augmentation du taux d'urbanisation, Qui consiste en un processus de concentration spatiale d'activités et d'habitat, elle se manifeste avec des transformations radicales et rapides des structures sociales et économiques

En Algérie l'urbanisation effectuée depuis l'indépendance à ce jour, est caractérisée par l'urgence due à la reconstruction du pays et les rattrapages continus des besoins essentiels de la population : logements, équipements, infrastructure...

De ce fait, cela pose de graves problèmes que l'état n'arrive pas à résoudre : logement (développement des bidonvilles), insécurité, manque d'équipements (de santé, scolaires...).

L'explosion urbaine crée également des déséquilibres à l'échelle du pays, entre les villes et les campagnes, ou entre les villes elles-mêmes.

1.2. La Crise du logement en Algérie :

La première décennie de l'Algérie indépendante a été marquée par une urbanisation spectaculaire, résultat de la combinaison d'un taux de natalité très élevé, d'une accélération de l'exode rural et d'une ambitieuse politique d'industrialisation des villes. Très vite, le nombre de logements qui existe devient insuffisant, la crise du logement sévit.

Sur le plan quantitatif la crise du logement en Algérie était caractérisée par:

- Une demande de logements pressante face à taux de démographie croissant.
- Un déséquilibre entre l'offre et la demande.
- Une volonté de résorption de l'habitat insalubre.

L'offre a toujours été moins importante car les besoins en matière d'habitation n'ont pas été pris en compte progressivement pour des raisons historiques spécifiques et pour d'autres raisons tels que les faibles budgets consacrés à cette filière et les délais à respecter des constructions, ce qui a entraîné un déficit énorme en logements. On assiste à une situation de crise par l'incohérence entre l'offre et la demande.

« L'approche quantitative utilisée pour surmonter la crise alarmante de l'habitat en Algérie s'avère non concluante et ne fait qu'aggraver davantage cette situation sur les plans quantitatifs et qualitatifs du fait qu'elle ne prend pas en charge, ni les aspirations de l'utilisateur, ni les données physiques et culturelles du contexte d'intervention qui sont très diversifiées en Algérie ».⁵

⁵ Alkama Djamel & Mohamed Saleh Zerouala, 1997, P.202

Sur le plan qualitatif «les réflexions dans le domaine de recherche conceptuelle insistent sur la prise en charge de l'aspect social, culturel, historique et physique du contexte ainsi que les aspirations des utilisateurs, c'est ainsi que l'approche qualitative du logement a pris un autre angle en faisant appui sur l'habitant comme étant l'élément vivant des composants du logement. De ce fait, c'est à partir de ces dernières années qu'on a commencé à évoquer d'une façon réaliste l'amélioration du cadre de vie des habitants, celle-ci ne peut réussir qu'à partir de véritables recherches qui prennent en charge ses protestations et ses revendications.

La crise du logement en Algérie est générée par la non prise en considération du contexte culturel et des besoins des habitants comme facteur primordial de la conception du logement ⁶ ».

Le transfert de population vers le milieu urbain s'est effectué depuis 1967 à un rythme annuel entre 5% et 8% provoquant le passage de près de 130.000 personnes du milieu rural vers le milieu urbain, il s'est traduit par une surpopulation et une dégradation rapide du cadre bâti existant avec un taux d'occupation par logement (TOL) de 7.3, enfin une maîtrise de l'extension des villes dues à une prolifération d'habitat précaire⁷.

L'Algérie a mis en place à travers les différents plans un programme très ambitieux pour la réalisation de logements neufs,

L'Etat Algérien a fournis beaucoup d'effort pour atténuer la crise algérienne de logement en construisant des centaines de milliers de logements sociaux mais en aucun cas il a éradiqué ce fléau, Il faut rappeler aussi que l'offre de logements, bien qu'importante de par les effectifs du parc livré, s'est avérée insuffisante pour faire face à une pression persistante de la demande, consécutive au poids démographique et à l'exode massif des habitants des zones rurales. D'une autre part les citoyens algériens refusent ce type, en forme, en contenu et en rythme et exprime son insatisfaction par les maintes transformations qu'ils pratiquent au niveau de son espace logement.

⁶ Idem, p.15

⁷ Hammidou Rachid, 1988, P.48

1.3. Politique du logement social :

Le besoin d'un toit est un élément vital pour la survie d'un foyer et fondamental à la vie social, économique et polyptique d'une nation.

L'habitat présent le maillon fort de l'ossature du pays ce dernier n'a cessé de connaître des transformations en termes de typologie, des modes de financement, des modes d'appropriation et de style architectural dans un but d'une meilleure amélioration et afin de répondre à des besoins variés et à des catégories sociales différentes. Mais, la pression et les conditions à lesquelles les concepteurs sont exposés, le besoin quantitatif, la croissance démographique, le manque des moyens financiers, le manque d'une réglementation fiable qui ont fait que ce type de logement soit inadéquat aux attentes des habitants.

En effet, l'urgence des besoins, l'insuffisance criante des forces productives et les contraintes budgétaires entraînent une disposition à mettre en deuxième plan les soucis d'ordre architectural, urbanistique et sociologique et à encourager un habitat inadéquat aux valeurs culturelles et au mode de vie des populations concernées. Cet état de chose n'a pas disparu malgré les dénonciations innombrables dont il est l'objet depuis plusieurs années, c'est que nul n'a encore découvert de recette universelle pour construire vite, en masse, à bon marché tout en faisant œuvre d'architecture et en anticipant les besoins futurs et le confort des usagers.

Plusieurs études ont été effectuées sur le développement de l'habitat en Algérie, évolution du financement, production, réalisation et autres. Dans cette partie, nous allons essayer de résumer le processus d'évolution et de financement dans la production du logement collectif en général et du logement social locatif en particulier.

1.3.1. Les étapes d'évolution du logement social :

A. La Période d'après-guerre (1962 à 1977)

Après l'indépendance, d'après Benmatti, on nota un déficit de 1.071.979 de logements pour une population de 10.288.000 habitants. Cette situation a été causée par un bouleversement des structures administratives et exécutives, une baisse du rythme de la construction et un départ massif des européens.

Malgré la faiblesse des activités et l'existence des petites entreprises artisanales, en plus de la libération des logements par les européens, des efforts de construction ont été élaborés par les autorités algériennes pour élever le parc de logements en 1966 à 1.982.100 logements et améliorer le TOL à 6.1. Mais la situation ne s'est pas beaucoup améliorée car l'occupation des logements libérés s'est faite d'une manière anarchique, incontrôlée et l'approvisionnement en logement n'a pas changé, seulement 6000 unités étaient construites par année durant cette période.

B. La période de 1962 à 1977

La situation de l'habitat en 1962 se caractérisait par l'insuffisance, la vétusté et la précarité du parc immobilier hérité, en effet, la population européenne, dans son exode abandonnait près de 300.000 logements, mais les logements vacants à l'indépendance se sont révélés rapidement insuffisants dans leur nombre et inadaptés dans leurs formes à contenir le flot des ruraux et des citadins.

C. Les réalisations de la période (1967 à 1977)

Les réalisations par rapport aux prévisions ont été faibles, d'autant plus que les objectifs étaient largement au dessous des besoins en logement « à la fin de l'année 78, 138.535 logements ont été réalisés sur 402.814 logements inscrits » ministère de l'habitat et de la construction.⁸

Pour illustrer la situation durant cette période, les années de référence (1966-1977) sont toutes indiquées, c'est en ces deux années que les pouvoirs publics ont procédé au recensement général de la population et de l'habitat.

	1966	1977
Population	12.0966.443	16.410.876
Parc de logements	1.979.888	2.208.712
Taille moyenne du ménage	6,2	6,655
T.O.L	6,1	7,9
Logements de 1 à 3 pièces	86,9%	83,0%
Taux d'urbanisation	31,2%	40,6%

Tableau 1 présentation de la situation en 1966 et en 1977 (Annuaire statistique de l'Algérie, 1979)

⁸ Annuaire statistique de l'Algérie, 1979

L'ensemble de ces données a une liaison directe avec la question de l'habitat à la fin de 1977, la situation s'est aggravée sensiblement par rapport à 1966, les programmes de logements décidés n'ont été réalisés qu'à 65% et les techniques industrialisées qui devaient prendre en charge la moitié du programme décidé n'ont représenté que 12% des réalisations au bénéfice du secteur privé et de l'auto construction

Cette période, prise entre deux recensements nationaux synchronisait avec la construction du socialisme en Algérie, en effet le logement n'a pas été posé comme prioritaire; considéré comme un produit de consommation et non de production, il apparaissait dès lors comme secondaire par rapport au programme d'industrialisation.

Dans cette période, la quantité n'a pas suivi les besoins qui étaient en 1977 estimés à 3.477.297 logements. Le déficit s'élevait de 1.268.585 (le TOL mis comme objectif était de 5) avec un besoin supplémentaire de 100.000 logements/an causé par la croissance démographique. Malgré l'amélioration des conditions d'occupation des logements, ces derniers étaient occupés en moyenne par 7,8 personnes pour 3 pièces alors que la base peu exigeante était de 3 pièces pour 6 personnes.

Après 1974, l'effort a été mis sur le logement. A cet effet, nous remarquons que les autorités, au 2ème plan quadriennal avaient programmé et réalisé plus du triple de ce qu'il l'a été au 1er. En somme, les 17% du plan triennal ont été achevés à 100% ; les restes à réaliser du 1er plan quadriennal ont été réalisés à 50% et le 2ème plan quadriennal a été réalisé à 4%.

Les ambitions quantitatives, chiffrées à 100.000 logements par an ont fait passer au premier plan par la mise en place d'un système de production capable de faire face à une telle demande. Les paramètres pour la consommation du sol par l'espace résidentiel avec lesquels les différents projets de cette période étaient établis par la CADAT étaient les suivants:

Logement moyen = 80 m² ; (75m² pour le MUCH)

-Le taux d'occupation par logement (TOL) = 6 ; (7 pour le MUCH)

-Le taux d'occupation de la pièce (TOP) =2

-75 m²/logements de surface libre nécessaire à un aménagement correct d'un espace résidentiel.

-La surface libre par habitant ou la surface d'espace non bâti, (espace entre les bâtiments), des terrains de jeux et des espaces verts: 12 m².

-Aires de jeux: 0,7 m² / habitant.

Pour réaliser ce programme des 100.000 logements par an, les principaux décideurs ont créé un nouvel instrument la ZHUN.

D. Période (1977 a 1979): Création du MUCH

La crise de logement n'a été reconnue sur le plan institutionnel qu'à la fin du 1er plan quadriennal ; elle est devenu un frein au développement économique, mais que peut faire un ministère des travaux publics et de construction devant cette situation qui n'est même pas contrôlable « pour sa mission de planification physique, le ministre ne disposait que d'une direction de l'habitat et de l'urbanisme et d'un organisme sous tutelle, la CADAT autant dire que les instruments de planification ne peuvent au niveau central affronter la redoutable crise de logement en gestation ». ⁹

E. Les réalisations de la période (1980-2009)

La grande ambition de l'Algérie, après des années d'investissement dans l'industrialisation est désormais de faire sauter les goulots d'étranglement dans deux domaines où le retard est le plus criant: Le logement et les infrastructures de base.

Le plan quinquennal avait fixé un objectif très ambitieux de 100.000 logements par /an, pour concrétiser ce vaste programme, il a été décidé de favoriser les coffrages-outils « table et banches » au détriment des systèmes de préfabrication lourdes jugés non adaptés à notre situation économique, d'accroître la production des matériaux de construction et le recours au préfabriqué, par ailleurs si le recours à la préfabrication légère permet de régler certaines urgences, il n'apporte pas une véritable solution au problème.

En matière de réalisation, il était prévu au titre de programmes planifiés, la livraison de 450.000 logements, dont 300.000 urbains, 150.000 ruraux, sans compter les 250.000 provenant de l'action des particuliers à la fin du plan, 437.944 logements ont été livrés, soit 62,5% du programme. Rapport du ¹⁰

Ce résultat, même s'il est assez flatteur est encore de répondre à la demande, il en faut le double environ pour résorber le déficit.

Si l'effort relatif au volume de la production commence à donner des résultats, le taux de livraison de logement est passé de 34,5% pour l'ensemble des trois premiers plans (69-78) à

⁹ Abdelkafi Djellal, 1980

¹⁰ M.A.T.U.C, 1986, P.6

69,5% pour le premier plan quinquennal (80-84), il reste loin des objectifs fixés en égard aux importants investissements consacrés à ce secteur.

L'objectif des 100.000 logements par/an est loin d'être atteint ; la moyenne étant de 62.580 logements/an à l'ensemble du plan, ceci s'est traduit par un déficit encore plus important, par conséquent le TOL est en augmentation, ainsi en 1984 le TOL national était de 7,76 ; alors qu'il était de 7,10 en 1977.

En 2004, les autorités algériennes ont lancé la construction d'un million de logements dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009. Elles ont mis en oeuvre une stratégie visant, d'une part à accroître de façon significative la production de logements et la résorption de l'habitat précaire à un rythme soutenu pour son éradication totale sur le territoire national et d'autre part à ramener le taux moyen d'occupation par logement aux termes du quinquénat à un niveau de 5 personnes par logement à la fin 2003.

Périodes	Année	Total
1999-2003	1999	154.208
	2000	162.072
	2001	131.962
	2002	133.826
	2003	111.212
Périodes	Sous total	693.280
2004-2009	2004	116.468
	2005	132.479
	2006	177.776
	2007	179.930
	2008	220.821
	2009	217.795
	Sous total	1.045.269

Tableau 2: Nombre de logements livrés entre 1999 et 2009, Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, 2011 in (Haraoubia Imane, 2011)

« Les bilans relatifs à la période 1999-2009 sont éloquentes et montrent que la cadence de livraison de logements n'a pas cessé de s'accroître tout au long de cette période permettant de réduire de façon perceptible les déficits existants (1.738.549 logements ont été livrés).

La décennie écoulée a vu la réalisation d'un gigantesque programme de logement (le plan quinquennal 2005-2009) destiné à améliorer les conditions d'habitats des familles et particulièrement celles dont les revenus sont réduits et celles résidant en zone rurale »¹¹.

F. La période 2010-2014: Un autre million de logement

« Un autre million de logement est programmé pour le quinquennal 2010/2014, un autre chiffre pour résoudre le problème quantitatif plus que qualitatif. En Algérie, depuis longtemps et à chaque fois qu'on parle de logement, c'est la langue des chiffres qui prime sans se soucier réellement de la qualité architecturale des logements, en particulier, ni d'habitat de qualité en général »¹².

G. La période 2015-2017

Par ailleurs, le vaste programme lancé depuis 2010 a pour objectif de réhabiliter le tissu urbain, de résorber l'habitat précaire et de réaliser 2,2 millions de logements dont 700 000 logements ruraux. Près de 1,2 million de logements devaient être livrés durant le quinquennat, le reste étant à achever entre 2015 et 2017

Les quartiers d'habitat social en tant que des éléments de l'environnement urbain défini par ses caractéristiques architecturales, sociales et écologique ont des conséquences sur sa population en favorisant l'émergence d'incivilités et de violences. Maintenant, il nous est possible dans le prochain chapitre de cerner le concept « des violences urbaines », nous allons pouvoir aborder les formes sous lesquelles les violences, se présente aujourd'hui.

¹¹ HARAUBIA Imane, 2011, P.8-9

¹² Rouidi Tarek, 2011, P.68

1.4. Le relogement à Alger

1.4.1. Définition du relogement

Selon le centre national de ressources textuelles et lexicales français le relogement est le fait Procurer un nouveau logement à quelqu'un qui a perdu le sien ou a dû le quitter; l'installer dans un nouveau logement.

1.4.2. Les grands principes du relogement

Comme il n'existe pas de texte réglementaire qui traite les opérations du relogement en Algérie on donne comme exemple les principes du relogement de la Charte pour le relogement des habitants dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Chambéry mai 2006, donc selon cette dernière la réussite du relogement repose sur plusieurs principes approuvés par les signataires de la charte.

1. Informer, concerter, impliquer les locataires –

L'information et la concertation sur le projet de rénovation urbaine

Avant d'engager la phase opérationnelle des relogements, il est nécessaire d'informer l'ensemble des habitants sur les objectifs et le contenu du projet de rénovation urbaine. La Ville de Chambéry et Chambéry métropole, porteurs du projet, sont chargés en lien étroit avec les bailleurs sociaux concernés, d'organiser des réunions avec les habitants du quartier, permettant de présenter les objectifs et le déroulement prévisible du projet, d'entendre les attentes et/ou éventuelles inquiétudes des habitants du quartier, de rassurer ces derniers sur les conditions de mise en œuvre du projet et notamment la place importante laissée à la concertation.

Conformément à la convention signée entre trois associations d'habitants (confédération nationale du logement, confédération générale du logement, confédération syndicale des familles) Chambéry métropole et la ville de Chambéry, les associations seront directement associées à cette phase d'information/concertation.

- l'implication des habitants devant être relogés

Un deuxième niveau concerne les locataires directement concernés par un relogement en raison de la déconstruction de leur logement ou de travaux nécessitant un relogement temporaire.

La mise en œuvre du relogement devra permettre d'impliquer les locataires dans leur propre projet de relogement, en participant activement au choix de leur nouveau lieu de résidence et des conditions de leur relogement.

2. Prendre en compte les besoins et souhaits des locataires à reloger, tout en favorisant leur promotion résidentielle

Le relogement repose avant tout sur le respect des souhaits des ménages en matière de relogement, concernant notamment le loyer, le type de logement adapté aux besoins familiaux et la localisation du nouveau logement. Ainsi, malgré le contexte de forte tension du marché du logement,

Les relogements devront répondre aux souhaits des locataires, dans la mesure du possible et en fonction de leurs capacités financières.

En particulier, devront être pris en compte :

- le souhait d'être relogé dans le quartier,
- le souhait d'être relogé dans un autre quartier : en fonction des disponibilités de logements au sein de leur parc, les bailleurs signataires proposeront un relogement en dehors du quartier si c'est le souhait de la famille,
- la réponse à une situation de sur-occupation d'un logement (avec la proposition d'un logement plus grand) ou à un souhait de décohabitation, si la situation familiale du locataire le justifie,
- le souhait d'accéder à la propriété : les ménages des immeubles déconstruits pourront demander à acheter un logement dans les programmes d'accession sociale à la propriété prévus dans le cadre du projet, dans la limite de leurs possibilités financières.

3. Offrir de bonnes conditions d'accueil aux ménages relogés dans leurs nouveaux logements

Afin de ne pas pénaliser les locataires contraints de déménager, différentes mesures sont prises pour faciliter le déroulement du déménagement et l'accueil dans le nouveau logement

: - Pour un logement à prestations égales et de caractéristiques de financements identiques, le montant du loyer appliqué au logement du locataire relogé sera identique à celui du locataire sortant. Dans toute autre hypothèse, la charge du nouveau logement sera la plus adapté possible au loyer et à la typologie du logement libéré, étant précisé que ce nouveau logement devra correspondre à la composition familiale du ménage et à ses capacités financières, droit à une aide personnalisée au logement comprise.

- les nouveaux logements feront si nécessaire l'objet de petits travaux (peinture, tapisserie...) pour être de qualité au moins équivalente au logement quitté,

- les frais de déménagement seront pris en charge par le bailleur, ainsi que les frais de transfert des contrats d'eau, électricité et téléphone, et de suivi de courrier.

- les situations particulières de personnes à mobilité réduite seront traitées en priorité pour que les logements proposés soient adaptés au handicap des personnes,

- pendant la phase de relogement d'un immeuble à déconstruire, le bailleur s'engage à entretenir les parties communes jusqu'au départ du dernier locataire, et à sécuriser les appartements inoccupés au fur et à mesure,

- un bilan sera fait par un membre de la MOUS au cours de l'année suivant l'emménagement dans le nouveau logement, pour faire le point sur l'intégration du ménage dans son nouvel environnement.

4. Assurer la priorité des ménages pour l'attribution de logements et organiser la recherche de logements

Compte tenu du grand nombre de demandes de logement social en attente dans l'agglomération, il est nécessaire d'accorder aux ménages concernés par les déconstructions une priorité dans l'attribution des logements sociaux. Il pourra s'agir :

- de logements sociaux produits à l'aide du financement de construction-démolition (PLUS CD) : pour ces logements, un tableau de suivi devra être établi par les organismes de logement social, afin de connaître précisément les attributions et d'accorder une priorité aux ménages relogés dans le cadre du projet.

- de logements sociaux neufs ou se libérant suite à une rotation « naturelle » : un travail sera effectué par les chargés de mission des bailleurs en lien avec les commissions d'attribution pour proposer aux locataires à reloger les logements correspondants leurs besoins,

- de logements sociaux se libérant suite à une demande de mutation formulée par un locataire non concerné par une déconstruction, mais qui permettrait de libérer un logement correspondant aux besoins identifiés en termes de taille, localisation, etc., ce qui impliquera de favoriser les demandes de mutation.

Chaque organisme bailleur s'organise en interne pour effectuer une recherche de logements adaptés aux besoins des locataires et en externe avec les autres bailleurs pour mutualiser des offres.

Concernant les opérations en accession sociale et en location-accession, un travail spécifique de présentation des modalités d'accession sera effectué par la Savoisienn Habitat auprès des ménages à reloger qui répondent aux critères de l'accession sociale.

Les ménages relogés, s'ils répondent aux critères d'accession sociale, seront prioritaires pour l'obtention des logements financés dans le cadre du projet de rénovation urbaine

Des clauses anti-spéculatives seront instaurées dans les contrats de vente, afin d'encadrer les conditions de revente des logements, et d'éviter la spéculation. Les détails de ces clauses seront élaborés avec l'opérateur et conditionneront l'attribution de subventions publiques. Il est précisé que les locataires de l'Arc-en-Ciel ayant fait l'objet d'un relogement dans le cadre des démolitions seront prioritaires dans l'attribution des futures constructions réalisées sur le quartier, celles-ci n'étant pas réalisées à la date de leur déménagement.

1.4.3. Lutte contre l'habitat précaire: Des milliers de familles relogées à Alger

L'Algérie s'est fixé comme objectif d'éradiquer l'habitat précaire dans la capitale, pour cela plusieurs opérations de relogement ont été organisées depuis lancées en juin 2014, à travers tout le territoire de la capitale, qui a souffert de la période de terrorisme où elle a fini par se transformer en refuge pour des milliers de personnes qui n'ont pas trouvé mieux que de recourir aux constructions anarchiques et connu deux catastrophes majeures, notamment les inondations de Bab El-oued et le séisme de 2003.

Un programme portant sur la réalisation de près de 84 766 « unités » de logements essentiellement de type socio-locatif collectif, visant à améliorer les conditions de vie de 72752 familles, recensées en 2007, vivant dans des logements indignes et insalubres, contribuant ainsi à garantir une meilleure intégration urbaine et plus de cohésion sociale. Une opération inscrite dans le vaste et double programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) et d'évacuation

des immeubles menaçant ruine (IMR) et des terrasses et des caves de ceux toujours en bon état, illicitement transformées en espaces d'habitation par des familles se disant dans le besoin, lancée par les pouvoirs publics et visant à donner à Alger un visage conforme à son statut de capitale d'un pays qui aspire à émerger davantage et sur tous les plans, sur la scène internationale et à l'ambition de ses responsables d'en faire, dans un avenir proche, l'une des plus importantes agglomérations du Bassin méditerranéen. Pour ce faire, les services de la wilaya d'Alger ont élaboré une stratégie entrant dans le plan stratégique d'embellissement et d'aménagement d'Alger, notamment son chapitre « Plan blanc » qui porte sur la structuration du tissu urbain de la capitale et sur la politique du logement. Ainsi, à l'image d'une Algérie qui avance résolument sur le chemin du développement durable et de l'égalité sociale, le programme relogement a donné, depuis son lancement en juin 2014, un coup d'accélérateur à l'effort de lutte contre les différents aspects de marginalisation et de précarités sociales, et de production de logements accessibles aux couches démunies ou à revenus limités.

40.000 familles relogées

Partant du principe que le logement a toujours représenté un véritable défi, les pouvoirs publics, déterminées à éradiquer l'habitat précaire, ont ainsi accéléré le vaste programme de relogement lancé en juin 2014. Selon Djamel Eddine Berime, secrétaire général à la wilaya d'Alger, et dans le cadre du programme de Résorption de l'habitat précaire (RHP) et de l'évacuation des immeubles menaçant ruine, ainsi que des caves et des terrasses illicitement transformées en espaces d'habitation, les autorités locales de la wilaya d'Alger ont amorcé 20 grandes opérations de relogement menées depuis le lancement de ce programme en juin 2014. Pour mener à bien les différentes opérations de relogements, les services de la wilaya d'Alger ont recensé 5 segments :

569 bidonvilles : 58468 familles

09 sites chalets : 2498 familles

22 cités populaires : 5198 familles

380 immeubles menaçant ruines : 3060 familles

146 caves et terrasses : 3528 familles

C'est ainsi qu'à l'issue de la 21^e opération de relogement, prévue courant de ce mois de février, le nombre de familles relogées dans le cadre de la prochaine opération atteindra 40.000 familles depuis le lancement de la première opération de relogement à Alger en juin 2014 dans le cadre du programme du président de la République visant l'éradication de l'habitat précaire. Les 20

opérations de relogement effectuées ont permis la récupération d'environ 334 hectares de terrains ayant permis le lancement d'importants projets tels que le siège du ministère des Affaires religieuses, l'aménagement d'Oued El-Harrach, le barrage de Douéra. En outre, il y a lieu de citer la dédensification des cités populaires, réalisées dans le cadre du plan de Constantine, à l'instar de Diar-Chems dans la commune d'El-Madania, Diar El-Baraka dans la commune de Baraki, et Les Palmiers dans la commune de Bach-Djerrah. Ainsi, les nouvelles habitations, pensées comme des projets intégrés, offrent toutes les commodités aux nouveaux habitants. Les équipements (écoles, marchés, sûretés urbaines, etc.) seront réalisés dans le cadre d'une procédure de gré à gré passée avec les entreprises chargées de la réalisation du programme de logements

Une logistique huilée

Pour le bon suivi de ces opérations, les services de la wilaya d'Alger ont créés 9 modules (relogement, démolition, protection civile et santé, transports, service de sécurité, éducation, restauration, manutention, énergie et divers réseaux). A cela s'ajoute la mise en place du dispositif organisationnel de relogement au niveau du site de départ et du site d'accueil, sous la responsabilités du wali délégué concerné, ainsi que la mise en place d'une cellule de veille de l'opération de relogement chargée du bon déroulement de l'opération de relogement. Une organisation prise en charge par les pouvoirs publics. En effet, le relogement de chaque famille revient à 10000 DA.

Conclusion

On a vu dans ce chapitre que l'état algérien a fourni beaucoup d'efforts pour atténuer la crise algérienne du logement en construisant des centaines de milliers de logements sociaux mais en aucun cas il a éradiqué ce fléau. Il faut rappeler aussi que l'offre de logements, bien qu'importante de par les effectifs du parc livré, s'est avérée insuffisante pour faire face à une pression persistante de la demande, consécutive au poids démographique et à l'exode massif des habitants des zones rurales.

Alors malgré les efforts de l'état afin de lutter contre l'habitat précaire et les constructions anarchiques dans la capitale ce secteur connaît toujours des défaillances. Après chaque opération de relogement à des insatisfactions de la part des populations ce qui donne naissance à des actes de violence urbaine.

Dans le chapitre suivant, on comprendra mieux les formes de ces violences urbaines et leurs causes.

Chapitre II : violences urbaines et sentiment d'insécurité

Introduction

Depuis plusieurs années en Algérie, la violence urbaine s'est enracinée dans plusieurs centaines de quartiers urbains, au point que l'insécurité est devenue la principale cause d'inquiétude de leurs habitants.

Les entrées, les halls d'immeubles et les cages d'escaliers sont les lieux d'une insolence flagrante qui se manifeste par l'arrachage de boîtes aux lettres ? L'éclairage dans les escaliers et des main-courantes, les insultes, et relève d'un mode de plus en plus ordinaire de marquage de territoire.

L'Etat est complètement absent. Les forces de polices, évitent les quartiers à problème, ils sont vus comme le signe d'un abandon de plus. La défaillance des institutions (l'Etat, l'école, la famille) engendre un besoin collectif de protection.

Selon W. Skogan¹³, dans une étude sur 40 quartiers de Chicago, Philadelphie et San Francisco entre 1979 et 1983, le désordre est tout à la fois social (l'ivresse, les bandes, le harcèlement la violence dans la rue, le trafic de drogue) et physique (le vandalisme, la vacance des bâtiments, l'accumulation des déchets). Le désordre joue un rôle majeur dans la montée de la peur, voire de la délinquance, sape les mécanismes de contrôle informel dont dispose la communauté, réduit les contacts entre voisins, stimule les pratiques individuelles de défense. Le marché du logement, en ressort déstabilisé et les familles répondent par la fuite, en quittant un quartier stigmatisé par les désordres.

L'urbanisation est un facteur associé à la criminalité. , dans l'enquête européenne, les pays les plus urbanisés sont ceux qui enregistrent les taux de criminalité les plus élevés.¹⁴

L'augmentation de la criminalité est devenue un sérieux problème durant les vingt dernières années dans la majorité des grandes villes du monde. L'insécurité urbaine est devenue un obstacle majeur à l'atteinte d'une qualité de vie urbaine, elle cause des torts irréparables aux victimes.

Sera consacrée à une approche théorique des concepts abordés dans la problématique. Il s'agira, de définir la notion des « violences urbaines » ce qui nous amène à consulter plusieurs

¹³ SKOGAN W., "*Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Neighbourhoods*," Berkeley ET Los Angeles, University of California Press, 1992.

¹⁴ J.J.M. Van Dijk, P. Mayhew, M. Killias, *Experiences of Crime across the World. Kex Findings of the 1989 International Crime Survey*, Deventer. Kluwer. 1991, p. 81.

ouvrages et articles dans le but de rassembler les éléments théoriques nécessaires pour appréhender le sujet.

II.1. Qu'appelle t-on violence urbaine

A. Définition du terme :

Originellement, le terme « violences urbaines » a été créé par le langage policier dans les années 80. Ensuite, ce terme a été accaparé par les médias et les politiciens afin de rendre compte de situations de violences exceptionnelles, telles que les émeutes. Les émeutes dans les cités commencèrent en 1981 à Lyon au quartier des Minguettes. Cet événement marquait l'émergence du problème des banlieues. La prise de conscience du problème s'est enclenchée par la médiatisation de la fameuse marche des Beurs en décembre 1983. La réponse politique fut une valorisation de cette jeunesse, pour qu'elle prenne sa place dans une France dite black-blanc-beur. Dans ces quartiers, a donc commencé à apparaître un sentiment de désespoir et d'autodérision dont témoignent les récents événements de novembre 2005, et bien d'autres entre temps. Néanmoins, il est nécessaire de noter que les violences urbaines ne se limitent pas qu'à la seule représentation des émeutes, mais aussi aux dégradations de biens et bâtiments publics, voire certaines incivilités. Autrement dit, la notion a été grandement étendue aux atteintes aux biens. Par conséquent, aux regards de ces éléments, on peut arguer qu'il existe différentes approches de la notion de « violences urbaines », et qu'il n'y a pas *a priori* de définition objective, claire, nette et précise de ce que l'on entend par une telle terminologie. Malgré tout, il existe différentes approches subjectives de cette notion. Par exemple, selon S. Roché, il s'agit d'une « *menace portée par des groupes à risques qu'il faut contenir* »; alors que selon F. Bailleau et C. Gorgeon, elles sont la « *conséquence des politiques de gestion urbaines (politiques de logement, éducation, emploi, jeunesse)* ».

Selon A. Bauer, les violences urbaines reflètent « *une criminalité croissante et primitive* ». Il considère qu'il s'agit d'une catégorie cohérente, même si sa dénomination pénale est toujours inexistante. Cette violence s'exprimerait de manière brutale, discontinue, aux origines et causes connues: « *les actes commis relèvent tous d'une criminalité primitive souvent brutale et pas toujours organisée. Au niveau basique des violences urbaines nulle sophistication mais une simple activité prédatrice, nulle froideur calculatrice, mais une succession de bouffées de violences, de crises entrecoupées de période de passivité, voire d'abattement. Ces violences ont*

des auteurs à l'âge et références sociales définie; elles se produisent enfin sur des territoires bien précis ».

Selon S. Beaud, et M.. Pialoux, les « violences urbaines » sont caractérisées par un « *retour des classes dangereuses* ». les auteurs estiment que les violences urbaines s'expliqueraient par le manque d'éducation, l'oisiveté et l'errance noctambule, la consommation de cannabis, l'absence de normes provoquant le non-respect de la loi, de l'autorité, de la morale et de la politesse. Toutefois, comme le remarque F. Dubet, bien que repris à outrance dans le débat public, ce discours simpliste est constitué de préjugés et clichés bourgeois traditionnels.

Selon L. Muchielli, les violences urbaines sont ni plus, ni moins que des émeutes. Il estime que les violences urbaines désignent des conduites clairement délictueuses. Toutefois, il ne s'agit pas d'une catégorie scientifique, du fait de son manque de cohérence avérée. Face à ce constat, il apporte sa contribution en essayant de déterminer les contours d'une possible définition reflétant l'aspect émeutier dominant des violences urbaines: « *il s'agit de comportements de groupe (premier critère) auxquels les acteurs donnent le sens de manifestations légitimes de colère et de vengeance (deuxième de critère), dirigés contre un adversaire institutionnel (troisième critère).*

Enfin, Le terme ‘ « violence urbaine », a été défini dans la Conférence sur la violence urbaine à Lisbonne en Octobre 2014 comme un « désordre collectif » qui conduit à un comportement violent par un grand nombre de personnes et qui naît des différents problèmes sociaux-économiques qui affectent la zone urbaine dans laquelle la violence se déclenche.

B. Une échelle de la violence urbaine

En décembre 2009, Lucienne BuiTrong a proposé une échelle de la « violence urbaine » graduée en huit niveaux successifs qui vont de la plus faible à la plus haute intensité.

Cet outil a le mérite de proposer des indicateurs concrets qui permettent d'appréhender un concept qui reste flou et susceptible d'interprétations diverses et idéologiquement marquées. Toute tentative de formalisation d'un phénomène social est sujette à remise en question et à critiques. Celle-ci ne fait pas exception à la règle. On peut, par exemple, remettre en question la pertinence des seuils qui marquent la frontière entre deux niveaux de l'échelle. Il n'empêche que l'approche pratique développée par Lucienne BuiTrong est fertile en ce qu'elle permet de

saisir la problématique en précisant de « quoi on parle ». Concrètement, voici la synthèse de l'échelle de violence urbaine développée par Bui Trong,

Degré 1 : actions contre les particuliers telles que le vandalisme sans connotation Institutionnelle , la délinquance en bande induisant l'idée d'un rapport de force et/ou de domination spatiale, les règlements de compte entre bandes rivales avec ici également l'idée de « contrôle du terrain ».

Degré 2 : apparition des actions anti-institutionnelles mais sans violences physiques telles que les insultes et les provocations à l'encontre de personnes symbolisant l'autorité ou le vandalisme léger portant atteinte à des biens ou des bâtiments institutionnels.

Degré 3 : agressions physiques contre des agents institutionnels autres que policiers, gendarmes et magistrats.

Degré 4 : agressions verbales et menaces à l'encontre des forces de l'ordre, de magistrats et/ou dégradations légères de matériel et de bâtiments de police.

Degré 5 : aggravation du degré 4 avec notamment pénétration dans les bâtiments ou manœuvres destinées à ralentir et/ou à empêcher les mouvements des forces de l'ordre.

Degré 6 : augmentation de l'intensité des violences perpétrées à l'encontre des forces de l'ordre, attaques de commissariats, volonté de porter atteinte à l'intégrité physique des membres des forces de l'ordre.

Degré 7 : vandalisme aggravé, bombes incendiaires, etc. mais avec une volonté manifeste d'éviter l'affrontement direct avec les forces de l'ordre. Nombre limité des assaillants et courte durée des faits.

Degré 8 : longue durée, nombre important des assaillants, émergence de tactiques de guérillas urbaines. Dans certains cas, ces émeutes peuvent se diffuser à grande échelle : émeutes de ghettos de villes américaines ou des banlieues françaises, en novembre 2005 par exemple. Il arrive également que les forces de l'ordre soient confrontées à un usage important voire massif

d'armes à feu. Les opérations récentes de reprise de contrôle de certaines favelas brésiliennes en sont un exemple¹⁵

II.2. Le sentiment d'insécurité

L'existence des violences urbaines engendre un sentiment d'insécurité au sein de la population d'une communauté. Ce sentiment d'insécurité est source de préjudices, de chocs émotionnels et de traumatisme, qui pourront conduire à la méfiance, l'intolérance, au repli sur soi, et dans certains cas à des réactions violentes. « De fait, il semblerait que les individus développent davantage un sentiment de peur, de crainte, lorsqu'ils se trouvent au contact des faits de délinquance ordinaires ou lorsqu'ils sont confrontés au vandalisme ou à des comportements incivils que lorsqu'ils se heurtent à des comportements beaucoup plus violents. ».¹⁶

A. Définition du terme

Il est défini par le sociologue Sébastien Roché comme « un processus de lecture du monde environnant qui est saisi chez les individus comme un syndrome d'émotions (peur, haine, jalousie) cristallisées sur le crime et ses auteurs». Ce sentiment d'insécurité, ne reflétant pas forcément la réalité, s'impose aux esprits comme l'idée que l'on a de sa propre sécurité.

Suite à de nombreuses enquêtes, il a été démontré qu'il n'y avait pas besoin d'avoir été soi-même victime, ou de connaître une victime d'un crime ou d'un délit, pour se sentir inquiet. Les faits que les gens craignent ne sont pas ceux auxquels ils ont été directement ou indirectement confronté, mais ceux qu'ils perçoivent comme pouvant leurs arriver.

B. Ses composants

Plus que les infractions réellement commises, les éléments constitutifs de sentiment d'insécurité sont les «incivilités» comme les tapages nocturnes, le vandalisme, l'occupation agressive et bruyante des espaces publics ou privés. Or, ces comportements asociaux sont ressentis comme des «blessures, des fractures de la société» (selon Roché).

A la limite du délit, les incivilités sont des facteurs de la vie sociale générant des sentiments de rejet, de crainte et d'insécurité.

¹⁵ DUBOIS-MAURY J., CHALINE C. : « Les risques urbains », Armand Colin, Paris, 2002, p. 153.

¹⁶ www.urbanisme.equipement.gouv.fr. Extrait de l'article : « ville et violence sur l'actualité du thème », p.2.

L'insécurité est alors l'expression de la déstructuration manifestant des repères politiques et sociaux. Les incivilités donnent l'impression que l'ordre social n'existe plus et que la sécurité n'est plus assurée. Le sentiment d'insécurité est également renforcé par la non-élucidation de nombreux délits, faute de poursuites pénales ou du fait de la non-interpellation des auteurs.

Ce phénomène se traduit chez certaines personnes par la conviction qu'elles n'ont plus rien à espérer des forces d'autorité.

Les incivilités: Ce sont des manquements aux règles élémentaires de vie en société. Les incivilités et les violences urbaines participent à la dégradation d'un quartier avec, en filigrane, le même rejet des acteurs institutionnels et des règles sociales.

C. Mesures de l'insécurité :

Il existe deux moyens, pour mesurer l'ampleur de l'insécurité urbaine (à travers la criminalité), du moins partiellement, dans le monde :

- les statistiques officielles
- Les enquêtes de victimation (ou victimisation)

C.1 Les statistiques officielles :

Elles sont réalisées par les services de la police, les services judiciaires et pénitenciers, (Calculé par 100 000 habitants). Les enquêtes internationales des Nations Unies et de l'Interpol se situent dans cette catégorie ¹⁷

On distingue trois ordres :

C.1.1. statistiques policières :

Elles rendent compte de la criminalité apparente c'est à dire du nombre d'infractions portées à la connaissance de la police à savoir les infractions constatées et les infractions dénoncées. Elles offrent des indications sur des affaires traitées et réussies.

C.1.2 statistiques judiciaires :

Elles rendent compte de la criminalité légale. Elles ne concernent que le niveau judiciaire. Il s'agit du nombre des affaires dont les instances judiciaires ont eu à connaître et sur lesquelles diverses décisions ont été prises.

C.1.3 statistiques pénitentiaires :

¹⁷ L'enquête de l'Interpol existe depuis 1950. Aujourd'hui, il est possible d'avoir des données sur le crime pour 115 pays dans le monde. L'enquête des Nations Unies (*United Nations Survey on Crime Trends and Operations of Criminal Justice System*) existe depuis 1976 et regroupe un ensemble de pays membres. Les différents organismes fournissent des données officielles pour un ensemble de crimes suivant les définitions proposées par les Nations Unies.

Elles informent sur les aspects quantitatifs, qualitatifs et évolutifs des effectifs des populations confiées aux établissements pénitentiaires.

C.2. Le chiffre Noir :

Il s'agit de l'estimation chiffrée du nombre de délits inconnus des services de police, ou des délits restés impunis. Pour obtenir ce chiffre, les criminologues demandent à des échantillons de population d'indiquer, de manière anonyme, les délits qu'ils ont pu commettre sans être inquiétés par la justice, ou encore les crimes et délits dont ils ont été victimes, sans pour autant porter plainte.

Le chiffre noir indique donc la marge entre la délinquance réelle et la délinquance connue.

C.5 La Victimisation :

Le deuxième moyen fait appel aux enquêtes de victimation (victimisation), qui sont apparues pour plus de transparence. La plus importante est l'ICVS (*l'International Crime Victim Survey*). Les enquêtes de victimisation sont menées directement auprès de la population, ce qui réduit les interférences venant d'acteurs externes (gestionnaires, policiers). Elles permettent aussi d'en connaître davantage sur les victimes de crimes, sur les mesures préventives utilisées par les victimes et sur l'insécurité urbaine en général.

II.3. L'explication du phénomène

II.3.1. Les causes de la violence urbaine

Ces violences sont dues à des critères d'ordre économique, qui recouvrent les délits de la rue, la violence liée aux drogues et les enlèvements, à le profit pour mobile. Elle est monnaie courante là où l'inégalité et la pauvreté se conjuguent pour rendre les débouchés économiques d'un accès inégal. Dans certains cas, la transformation de la société et des politiques de développement telles que l'ajustement structurel ont aggravé la pauvreté, creusé les inégalités et contribué à une montée de la criminalité et de la violence.

Les violences sont dues aussi à des critères d'ordre sociale celle-ci vient du désir d'obtenir ou de garder un pouvoir social et un moyen de contrôle dans les rapports entre individus, à l'intérieur des familles et des communautés et entre elles. Les gangs, forme de réaction à l'exclusion sociale et économique où les jeunes trouvent statut et ancrage, en sont une manifestation courante. L'épuration sociale, la ségrégation des zones urbaines et les exécutions

extrajudiciaires auxquelles se livre la police entrent aussi dans la catégorie des actes de violence sociale.¹⁸

Motivée par le désir d'acquiescer ou de conserver un pouvoir politique, la violence politique est souvent le fait des élites. Elle est étroitement associée à l'absence de réforme au sein de la police et de la justice ou à l'abandon de fait de zones urbaines à des réseaux criminels et à des gangs de trafiquants de drogues. Lorsque ces gangs imposent leur loi à des quartiers pauvres, y assurent la sécurité, rendent la justice et institutionnalisent la violence, on parle d'une criminalisation de la gouvernance.

La criminalité organisée, le trafic international de drogues, le commerce d'armes meurtrières et les gangs de quartiers sont des manifestations aiguës de cette violence en milieu urbain où se mêlent souvent violence politique, violence économique et violence sociale

Pour Henri Rey, les raisons sont multiples : chômage (et, en particulier, un chômage structurel chez les jeunes, même pour le petit nombre d'entre eux qui ont fait des études supérieures et qui se heurtent à des discriminations à l'embauche), nature des quelques emplois proposés, précaires et déqualifiés ; formes sociales et raciales de discrimination, avec des mesures vexatoires (contrôles de police répétés) ; encadrement familial souvent défaillant (nombreuses familles monoparentales, faible exemple des « grands frères ») ; large diffusion de la « culture de la rue » ; problèmes d'urbanisme concernant l'habitat social ; disparition des anciennes formes d'encadrement (syndicats, associations), relâchement du lien social, perte de la notion de bien commun ; insuffisance puis suppression de certains dispositifs qui avaient été créés par la gauche (emplois-jeunes...) ; réduction de la police de proximité ; attrait pour des modes de consommation inaccessibles ; rôle de la délinquance, emprise des trafics (drogue) ; capillarité des réseaux ; absence de revendications explicites, de coordination (qui se traduit parfois par un comportement de désespoir, voire d'auto-mutilation).

De nombreuses théories se sont penchées sur la description et la recherche des causalités de ces comportements classés comme antisociaux, les plus dominantes sont : les deux théories : du contrôle social et de l'apprentissage social.

¹⁸ Rapport sur les catastrophes dans le monde 2010 – Violence urbaine , France ,2010, p20

1. La théorie du contrôle social :

Cette théorie (au sens de l'attachement social) développée par Travis Hirschi (1969) fortement inspirée par les idées d'Emile Durkheim (1897) et de Thomas Hobbes (1651) part du principe que le respect de la loi et des règles collectives dépend essentiellement des liens sociaux.

L'individu qui enfreint les règles est tout simplement un individu qui est « détaché » de la société conventionnelle et est donc libre de faire ce qu'il veut. Dans cette optique, les gens qui ne violent pas la loi et se soumettent aux standards sociaux le font donc parce que leur intégration sociale (qui est la somme de tous leurs liens sociaux) les y contraint.

La conformité sociale étant fonction de l'intensité de ces attachements, le vandalisme, les incivilités, dégradations...seraient la résultante automatiquement de leur affaiblissement.

On peut distinguer trois types de contrôles :

a : le Contrôle Direct :

Il réfère à l'intervention d'agents du contrôle social dans l'application de règles conventionnelles, à savoir l'édiction de règles opposées à la délinquance

La vigilance : qui concerne le respect effectif des règles, les sanctions ou encouragements en cas de conduites inappropriées ou adéquates

b : l'engagement :

Il correspond aux choses que l'individu risquerait de perdre s'il s'engagerait dans la délinquance

c : le contrôle interne :

Il correspond aux croyances morales et à la capacité de contrôler son propre comportement, d'ajuster ses conduites à des normes que l'on s'est fixé.

A. La théorie du contrôle de la rue :

A travers son livre intitulé « Déclin et survie des grandes villes américaines » publié en 1961, Jane Jacobs mit en exergue « la théorie du contrôle de la rue ». Ses recherches sur les villes américaines ont permis de tourner le regard vers les formes urbaines en s'interrogeant sur leur rapport avec la montée de la violence urbaine. (Jane Jacobs, 1961)

Les investigations de Jacobs ont porté sur les quartiers d'habitat modernes : les grands ensembles et les tours d'habitat. Ces quartiers qui étaient conçus pour résoudre les problèmes

des quartiers défectueux mais qui se transformaient contrairement aux prévisions de plus en plus en quartiers dégradés et en foyers de délinquance. Dans de nombreuses villes américaines les Grands ensembles se faisaient approprier et dégrader par des groupes d'adolescents. Certains, devenaient même extrêmement dangereux et difficilement accessibles à leurs habitants. En Comparant ces quartiers effrayants et dégradés aux quartiers traditionnels ayant des rues attractives prospères et sûres, Jane Jacobs réussit à montrer que la vitalité, la prospérité et la sûreté urbaine sont étroitement liées aux formes urbaines des quartiers traditionnels. Cela a permis de mettre en lumière l'importance du contrôle de la rue qui est un aspect essentiel du contrôle social informel en milieu urbain.

De l'analyse comparative de Jacobs il en ressort que :

a : Les caractéristiques des rues traditionnelles qui en assure la prospérité et la sécurité sont dues à son utilisation continuelle et intense, car elle permet une présence humaine continuelle. Cette présence humaine procure aux passants un sentiment de confiance et de sécurité, basé sur la conviction qu'en cas de danger une aide se manifesterà. Les usagers de la rue sont les agents de son contrôle.

b : Le statut indéfinis des espaces vagues dans les grands ensembles rend leur contrôle impossible. Par contre la nette démarcation entre espace privé et public au niveau des rues traditionnelles facilite la prise en charge de cet espace par ses riverains.

c : La visibilité sur la rue constitue un autre facteur important de sa prospérité car elle permet d'accroître le contrôle visuel assuré par les riverains, ce contrôle est l'un des aspects importants du contrôle de la rue

B. La théorie de l'opportunité :

Dans une reformulation de la théorie du contrôle, Gottfredson et Hirschi (1990) ont insisté sur l'importance des opportunités délictueuses dans la réalisation de conduites antisociales.

Dans cette optique, on peut prédire que la délinquance sera d'autant plus probable que les différents types de contrôles sont faibles et que les situations la rendant plus facile.

La théorie des activités routinières (Cohen et Felson , 1979) s'accorde bien avec cette idée, et décrit l'acte de délinquance comme un effet de l'absence d'un délinquant motivé, d'une cible attractive et d'une absence de gardien susceptible de s'interposer.

Une cible attractive satisfait à quatre critères (Felson, 2000) :

- 1/ le délinquant lui attribue une valeur élevée.
- 2/ son inertie est faible (on vole plus facilement un objet facile à déplacer) ,
- 3/ sa visibilité est élevée.

4/ elle est facile d'accès.

B.1. La théorie de l'opportunité chez les spécialistes de l'urbain :

Les Spécialistes de l'urbain par le biais de l'approche défensive ont mis en relief le concept de l'opportunité comme étant la référence ultime des réflexions autour du vandalisme urbain. L'opportunité est un élément du vandalisme, elle se définit par l'ensemble des facilités dont profitent les offenseurs « délinquants, vandales..... » pour s'y livrer à leurs actes. Les probabilités pour un agresseur d'être identifié, repéré et arrêté affectent sa décision potentielle quant à commettre son offense et le contraignent à y renoncer.

B.2. Les recherches de NEWMAN

Dans son livre « Défensible Space » publié en 1972, Newman, pousse plus loin les idées de Jane Jacobs. Il soutient que le développement de la criminalité est dû à la conception des habitations qui empêchent les résidents d'exercer un contrôle informel de leur entourage. C'est le principe général de sa théorie de l'espace défensif basée sur l'idée que le contrôle informel résulte principalement d'une surveillance naturelle allant de pair avec un sentiment de territorialité profondément enraciné chez l'habitant. Newman, (1972)

Pendant les années 70, Newman poursuit ses recherches pour prouver sa théorie. Il révisé sa théorie pour miser plus d'importance sur les agents sociaux. il met aussi l'accent sur ce qu'il appelait « les communautés d'intérêts » c'est-à-dire, des petits groupes d'habitants ayant à peu près le même style de vie, le même âge et le même cycle familial. (Newman and Frank, 1982) L'architecture et l'aménagement du territoire entrent en ligne de compte au moment où Newman dit qu'il faut construire des maisons ou des appartements spécialement conçus pour ces communautés d'intérêts. Par conséquent, la cohésion sociale se crée au travers de l'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, cette ligne de pensée inclut tout ce qui se construit, où les gens habitent et où ils se rencontrent.

La théorie de l'espace défensif est fondée sur les principes de base suivants :

1. la surveillance naturelle
2. le contrôle de l'accès naturel
3. le renforcement territorial

C. Les recherches de COLEMAN :

A partir des années 1980, le principe de l'espace défensif est étendu à l'habitat social.

A cette époque, la géographe britannique Alice Coleman tente d'établir des corrélations entre défaut d'entretien, caractéristiques des espaces, etc., et les différents niveaux de criminalité au sein de ce qu'elle appelle « les espaces issus de l'utopie de Le Corbusier ».

Elle mit en oeuvre – avec une équipe de recherche du King's Collège de Londres – une véritable méthode pour tout à la fois évaluer scientifiquement les espaces issus de « l'utopie de Le Corbusier » et pour corriger ses dysfonctionnements.

En 1985, elle publie son ouvrage «Utopia on Trial. Vision an Reality in Planned Housing».

En s'appuyant sur les résultats des recherches de Newman et en développant davantage les méthodes statistiques. (Coleman Alice, 1985)

Coleman mena de larges investigations sur les ensembles d'habitat, dans le but de démontrer des corrélations entre les éléments de design urbain et les phénomènes de violence.

Elle réussit à examiner : 4172 habitations comprenant à la fois le type individuel et le type divisé en appartements superposés, et 4099 blocs d'immeubles, allant des blocs les moins élevés aux blocs de très grande hauteur.

Ses résultats rejoignent en grande partie ceux établis par Newman. En mettant à l'évidence certaines caractéristiques de la construction ou de l'organisation du plan masse susceptibles d'influencer les comportements des usagers.

Ces caractéristiques sont :

- le degré de visibilité sur l'espace,
- le degré de territorialisation de l'espace extérieur,
- le contrôle des accès au voisinage
- la taille des unités de voisinage.

En plus de ces caractéristiques spatiales les résultats de Coleman ont fait état de corrélation entre la densité des enfants et le taux de vandalisme constatés.

Les préconisations qui en découlent furent appliquées au Mozart Estate à Londres. Ces travaux eurent une diffusion importante à l'échelle européenne.

D. Les apports de la théorie de l'espace défensif dans la lutte contre les dysfonctionnements dans les cites d'habitat collectif

Malgré leur portée limitée les objectifs de la théorie de l'espace défensif restent très proches du terrain. Les mesures défensives ont été très utiles comme solution à court terme, pour des

quartiers où les populations ont été confrontées quotidiennement à la montée de la violence et qui réclamaient une aide immédiate.

Aux Etats Unis où l'on a connu une large application de la thèse de l'espace défensif la conception des espaces d'habitat en auto défenseurs a constitué effectivement un atout indispensable à la population dans la lutte contre les intrusions externes.

Les stratégies défensives ont été avantageuses considérant la simplicité d'usage des mesures conceptuelles recommandées et leur coût relativement faible. Il ne faut pas des interventions radicales pour convertir les espaces existants en auto défenseurs, de simples améliorations architecturales et urbaines suffisent.

L'apport des études sur l'espace défensif ne se limite pas seulement aux mesures et recommandations édictées pour la conception des futurs projets d'habitat. On peut les mettre progressivement au point au niveau des espaces d'habitat déjà réalisés.

E. Le sentiment d'appartenance et d'appropriation

L'aménagement des immeubles et de l'espace public pour accroître l'implication et le sentiment d'appartenance des résidents. Cela favorise le contrôle des accessibilités ; « en même temps que la vente de logements peut accroître une ambiance d'appropriation, une capacité d'auto-surveillance des espaces avoisinants et à terme, une redéfinition du rôle des habitants sur l'organisation des conditions de la vie urbaine. (P. Panerai). »¹⁰⁵

Comme nous venons de le voir à travers l'approche défensive ; les réponses à l'insécurité urbaine et relatives à la morphologie urbaine concernent d'une part à la protection des individus et de leurs biens ; d'autre part tendent à réduire toutes les circonstances qui facilitent pour leurs auteurs les actes d'incivilités ou de délinquance.

2. La théorie de l'apprentissage :

La théorie de l'apprentissage social suggère que la délinquance n'est pas d'abord la résultante d'un manque de contrôle mais plutôt la conséquence d'une association avec des modèles délinquants induisant l'acquisition de normes et de techniques délinquantes.

Les principes de base de la théorie de l'apprentissage social trouvent leur origine dans les propositions générales formalisées par Sutherland à la fin des années 1930 puis reformulée par Akers . (Akers, 1985)

Ces théories partent du fondement que l'environnement maladif du quartier d'habitat par ses caractéristiques écologiques crée un environnement favorable pour le développement des maux sociaux. Dans cet environnement les comportements marginaux s'enracinaient dans et se transmettaient aux nouveaux venus. Shaw, parvient ainsi grâce à sa thèse « la transmission de délinquance » à expliquer comment des quartiers entiers se sont transformés en des foyers perpétuels de délinquance connus par leur longue tradition dans la délinquance, la prostitution... (Heathcote Franck, 1981)

Sur la base de ces théories les chercheurs se sont intéressés aux caractéristiques physiques de ces environnements qui correspondaient aux quartiers résidentiels des catégories marginalisés. Du point de vue physique, ces quartiers connaissaient une très forte concentration d'habitations vétustes et surpeuplées.

C'est ainsi que les écologistes ont été les premiers à montrer l'association entre les comportements antisociaux et les mauvaises qualités d'habitabilité et spécialement le surpeuplement au niveau des quartiers.

Les recherches scientifiques se sont dès lors multipliées, ayant pour but de préciser à partir de quel degré de surpeuplement, le quartier ou le logement avait des chances de perturber ses habitants.

Paul Henry et Marie José Chombart de Lawe en utilisant le nombre de mètres carrés disponibles par personne et par logement, ont constaté que le nombre de cas pathologiques physiques et sociaux doublait dès que l'espace disponible par personne devenait inférieur à 8 m² et 10 m² et qu'au-delà de 14 m² des indices pathologiques augmenteraient également mais de manière moins marquée.(Henri Coing, 1966)

Des recherches se sont succédées pour affiner ces résultats, et ont permis la détermination d'un champ d'appréciation compris entre les deux seuils : pathologique et critique. (PH. Chombart de Lawe ,1975)

a- Seuil pathologique :

Il se situe entre 8 m² et 10 m² par personne et est de 02,5 personnes / pièce.

Il indique les niveaux en dessous desquels il ne faut jamais descendre sinon on a les chances de voir des perturbations au niveau de la santé physique ou mentale des occupants d'un logement.

b- Seuil critique :

Il se situe entre 12 m² à 14 m² par personne et est de 02 personnes par pièce. Il indique le niveau en dessous duquel l'équilibre individuel et familial n'est plus assuré.

Grâce à ces investigations, les scientifiques disposent aujourd'hui de nouveaux outils d'évaluation de confort plus précis: Les surfaces nécessaires par personnes ainsi que le T.O.P (taux d'occupation par pièce). Alors que le T.O.L(taux d'occupation par logement) pris comme unique paramètre d'analyse ne peut à lui seul fournir des résultats fiables.

On constate alors que la coexistence en masse des catégories défavorisées et à très faible revenus, au niveau de ce quartier d'habitat contribuait à sa stigmatisation.

D'autre part, sa forte composition par des populations à très faible ressource, favorisait la propagation de certaines formes de déviance, car les catégories les plus démunies étaient tentées par les vols..... De plus, l'affectation des logements n'obéit à aucune règle. Accumulés sans regard à leurs cultures d'origine aussi variées soient-elles, les habitants avaient du mal à s'intégrer dans la vie collective.

II.3.2.Les relations de voisinage

Les relations de voisinage ont tendance à être plus intenses en logement collectif qu'en maison individuelle, parce qu'il y a des lieux de rencontre communs aux voisins tel que : des entrées de halls, des paliers, des rues, des aires de jeux, etc. Les relations de voisinage varient d'un quartier à l'autre, et même d'une unité de voisinage à l'autre.

La notion de voisinage

Des anthropologues de l'école de Chicago étudient de façon relativement informelle la notion de voisinage. Parmi ces anthropologues, Park explique que « le voisinage existe sans organisation formelle et que la proximité et les contacts de voisinage sont la base des formes les plus simples et les plus élémentaires d'association auxquelles nous avons affaire dans l'organisation de la vie urbaine. »¹⁹

Le voisinage est aussi, « un groupement d'individus entretenant des relations d'entraide, de solidarités amicales ou un noeud de relations sociales constituées sur la base de la proximité résidentielle. »²⁰

¹⁹ PARK R. E. : « La ville, propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in l'Ecole de Chicago, Traduit par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Champs Flammarion, 1990, p. 90.

²⁰ LEDRUT R. : « sociologie urbaine », P.U.F, Paris, Coll. « Le sociologue », 1968, p. 105.

Roderick D. Mckenzie souligne que le principe de voisinage est l'une de nos plus vieilles institutions sociales et qu'il redevient un centre d'intérêt pour les auteurs traitant les questions urbaines. Il dit aussi « il est probable qu'aucun autre terme n'est employé de façon aussi vague ou avec un contenu aussi variable que le terme « voisinage », et bien peu de concepts sont plus difficiles à définir. ».²¹

Park définit également le voisinage comme une localité avec ses sentiments, ses traditions et son histoire propre, il note « au fil des années, chaque secteur, chaque quartier de la ville acquiert quelque chose du caractère et des qualités de ses habitants. Chaque partie de la ville prend inévitablement la couleur que lui impriment les sentiments particuliers de sa population, de sorte que ce qui n'était qu'une simple expression géographique se transforme en un voisinage, c'est-à-dire une localité avec sa sensibilité, ses traditions, son histoire propre. A l'intérieur de ce voisinage, la continuité des processus historiques se maintient dans une certaine mesure. Le passé s'impose au présent, et la vie de chaque localité suit son cours sur un rythme qui lui est propre et qui est plus ou moins indépendant de ce qui peut se dérouler et avoir de l'importance en dehors d'elle. ».²²

R.D. Mackenzie renvoie à deux connotations le terme de voisinage : « La proximité physique par rapport à un objet-repère donné ; la familiarité des relations entre gens vivant très près les uns des autres. Dans les plaines uniformes des Etats agricoles, l'étranger n'a aucun critère objectif pour distinguer un voisinage rural d'un autre et pourtant chaque individu rencontré peut dire de façon précise ce qui constitue son voisinage : celui-ci englobe tout simplement le territoire sur lequel, autour de sa maison habitent les familles avec lesquelles il entretient des relations personnelles étroites et directes. ».²³

Toujours selon Mackenzie, une étude sur le voisinage qu'il a mené nous montre de façon très explicite comment intervient le sentiment d'appartenance à une aire culturelle commune. Selon lui le sentiment est beaucoup plus fort dans une société étrangère qui par définition est déracinée de ses origines. Actuellement, les chercheurs des sciences humaines s'interrogent sur les réalités et le devenir des relations de voisinage et du quartier dans les grandes villes.

²¹ MCKENZIE R.D. : « Le voisinage, une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », in l'Ecole de Chicago, Traduit par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Champs Flammarion, 1990, p. 235.

²² PARK R. E. : « La ville, propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », Op. Cit.p88

²³ MCKENZIE R.D. : « Le voisinage, une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », in L'Ecole de Chicago, traduit par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Champs Flammarion, 1990. p. 235.

A. La sociabilité de voisinage

Le voisinage est le lieu de toute sociabilité. En d'autres termes, la sociabilité de voisinage inaugure des relations diverses avec les voisins, ceux de la même unité de voisinage, du même immeuble, sans oublier les voisins d'autres immeubles, de l'autre rue. Le badinage, la simple salutation, l'échange de services, tels que la garde des enfants, le dépannage en denrées diverses illustrent la gamme des échanges.

Les femmes apparaissent en tête du palmarès de la sociabilité, car elles structurent et modifient les relations initialement primaires de voisinage plus engagées dans les activités quotidiennes tels que : accompagner les enfants via l'école, à l'aire de jeux, faire les courses, les activités culturelles (sport, associations). Ces activités cumulent et multiplient les contextes d'échanges. Sur les bases de cette sociabilité, la solidarité de voisinage verra ou non le jour.

B. De la sociabilité de voisinage à la solidarité de voisinage

Solidarité et sociabilité en disent long sur les rapports sociaux. Mais qu'en est-il du rapport à l'espace ? Tel est l'objet de ce chapitre.

Nous nous intéressons plus particulièrement aux relations de voisinage et des rapports au quartier. Toute relation interpersonnelle entreprise avec son entourage dans la vie quotidienne s'appelle sociabilité. La sociabilité dans un espace donné résulte des pratiques sociales dans cet espace. Ces pratiques peuvent varier selon les groupes sociaux. La sociabilité de voisinage peut se produire davantage dans des espaces publics et la rue, le lieu de la quotidienneté et le support privilégié de la sociabilité. Ainsi, les relations qui s'instaurent dans le cadre du voisinage prennent place dans diverses formes d'espaces publics. Claire Bidart définit la sociabilité comme « l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relie l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ ou de groupe. ».²⁴

Le sociologue Yves Grafmeyer considère la sociabilité non comme qualité intrinsèque de la personne, comme aptitude à nouer des contacts avec autrui, mais comme « l'ensemble des relations effectivement entretenues par une personne avec d'autres personnes ». L'auteur distingue aussi, à partir de là, trois ordres de sociabilité :

- « la sociabilité organisée ou formelle, en particulier celle qui se déploie dans le cadre

²⁴ BIDART C. : « sociabilité : quelques variables », Revue française de sociologie, vol. 29, N° 4, 1988, p. 623.

d'associations ;

- l'ordre des liens « informels » qui peuvent être d'intensité variable (liens forts, liens faibles), mais qui impliquent dans tous les cas un minimum de stabilité, de régularité et de durée dans les échanges interpersonnels ; l'ordre des interactions ou des « contacts » qui peuvent au centre demeurer à l'état superficiel ou éphémère. ».²⁵

La relation entre voisins prend des formes et des intensités diverses, du simple « bonjour / bonsoir » au sentiment d'amitié à une solidarité de voisinage. D'une façon générale, les pratiques de sociabilité n'ont ni la même intensité, ni les mêmes formes, ni les mêmes contenus. On analyse souvent les phénomènes de sociabilité à l'échelle d'une petite ville ou d'un quartier. Les travaux de l'école de Chicago, autour de l'étude du fait urbain, ont beaucoup traité de la sociabilité, souvent par l'analyse des rapports de voisinage, de l'amitié et des relations familiales. Néanmoins, la tendance globale est à l'affaiblissement des relations entre voisins.

C. L'appropriation psychologique de l'espace

La notion de voisinage à une limite géographique et psychologique. Au sein de chaque quartier, tout résident possède « son quartier » ou « son sous quartier ». L'expression « mon quartier » signifie pour chacun de ces habitants un espace géographique et socio-psychologique dont les limites sont à la fois floues et très changeantes, car les limites s'élargissent au fur et à mesure que progresse « sa prise de possession » de l'espace.

Les limites du quartier vécu tiennent compte d'une part des distances, car la « possession » psychologique d'un espace implique une marche à pied quotidienne, une promenade régulière au sein de l'espace « possédé ». C'est cet itinéraire de chaque jour qui amène le résident à s'habituer aux choses qu'il voit et aux sons qu'il écoute, à se familiariser avec les gens qu'il rencontre. D'autre part, les limites d'un quartier « à soi » peuvent s'appuyer sur un cours d'eau, un terrain vague, ou à un moindre degré sur certains axes de circulation automobile. Ces types de limites sont géographiques car elles dépendent des distances réellement et facilement accessibles à pied.

D. La mobilité résidentielle perturbe les relations de voisinage

La mobilité d'une population peut être considérée sous deux angles différents : le changement de résidence d'une agglomération à une autre, le changement de résidence d'un quartier à un

²⁵ GRAFMEYER Y. : « sociabilité urbaine », in, Le logement en question, Ed. L'Aube, p. 190.

autre à l'intérieur d'une même ville. Tout le monde s'accorde à penser que la mobilité est intimement liée à un certain nombre de problèmes sociaux.

Beaucoup de travaux ont révélé les répercussions de la forte mobilité résidentielles sur la hausse des comportements violents et inciviles dans les quartiers d'habitat. Le sentiment d'appartenance au quartier est particulièrement faible chez les migrants vu leur forte mobilité résidentielle. De ce fait, il ne permettait pas aux habitants d'établir des réseaux de connaissance, d'où règne l'anonymat. Ces conditions favorisent les risques d'agressions et de violences.

Ainsi, le changement de résidence d'un quartier à un autre perturbe les relations de voisinage. En l'occurrence, la stabilité résidentielle favorise la persistance des liens communautaires et de solidarité entre les occupants du quartier.

Les études de Roderick D. Mc Kenzie montrent d'une façon générale que la stabilité résidentielle est en liaison direct avec le statut économique des populations. En effet le plus évident de la mobilité des populations se sont généralement les modifications intervenant dans les revenus ou dans les loyers se traduisent par un changement de résidence. Ainsi, dans toute ville il existe deux types de quartier : celui dans lequel l'installation s'est faite sur la base d'un choix personnel et celui dans lequel les habitants se sont retrouvés par suite de contraintes économiques.

Conclusion

Pour conclure, ce chapitre a étudié le phénomène de la violence urbaine qui est l'expression d'un malaise socioculturel, une réaction face aux différents problèmes sociaux économiques qui affectent les zones urbaines et qui se manifestent selon des différents degrés. Ces violences urbaines engendrent un sentiment d'insécurité au sein de la population d'une communauté et participent à la dégradation de la vie sociale ainsi que le cadre bâti.

La lecture des théories issues des recherches antérieures, nous a permis de tirer les enseignements suivants :

Les approches les plus dominantes dans l'explication des phénomènes de dysfonctionnement sont les théories du contrôle social de l'apprentissage social.

- Les recherches défensives issues des théories du contrôle social sont les plus influentes dans l'explication de l'impact des facteurs urbains et architecturaux sur les dysfonctionnements et malaises dans les quartiers d'habitat.

- La deuxième vision, issue des théories de l'apprentissage social suggère que l'environnement maladif de certains quartiers d'habitat favorise la transmission de la délinquance et les comportements antisociaux entre leurs occupants.

Les caractéristiques de cet environnement maladif se situent au niveau des facteurs physiques tel que la vétusté, le délabrement et le surpeuplement et des caractéristiques des populations qui l'occupent tel que (niveaux socioéconomiques défavorisés, taux de chômage élevé).

Dans le prochain chapitre on essaiera de comprendre les formes de violence urbaine au sein de la cité Belhaddadi de Beni Messous et leurs causes.

**Chapitre III : les violences urbaines a la cité Ben Haddadi de Beni
Messous**

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter l'analyse des résultats de l'enquête sur la base des données collectées par le biais d'un guide d'entretien, avant d'entrer dans le vif de l'interprétation. Nos hypothèses considèrent qu'il existe un rapport entre la gestion de l'environnement urbain, les liens entre les habitants et la violence.

Cela conduit dans un premier temps à connaître la structure sociodémographique de la population qui forme notre échantillon qui occupe ce cadre bâti et par la suite relevé les actes violents existant au niveau du quartier en question et les causes de ces violences urbaines pour donner à la fin des solutions pour remédier à ce phénomène.

À travers les caractéristiques sociodémographiques on cherche à établir des corrélations avec les comportements violents au sein de la cité Ben Haddadi de Beni Messous. Nous allons les mesurer à travers l'existence ou non d'incivilités, de vols et d'agressions ; les causes des actes violents commis dans le quartier, le mode de gestion du temps libre par les jeunes, les lieux dangereux existant dans le quartier, ...etc.

III.1. Le cas d'étude

III.1.1. Présentation du quartier

C'est un projet de logements sociaux, financé par le Banque mondiale afin d'abriter les familles qui résidaient dans des habitations estimées, d'après les recensements effectués par la wilaya d'Alger, comme étant habitat précaire ainsi que les familles résidaient dans les bidonvilles érigés dans la commune de Oued Koriche, El mouradia , Bouzzriah ...etc.

L'argent à était remboursé en 2006 et le projet devient un programme de l'état géré par la régie foncière suite à la décision N 2644 DU 16/09/2010 du wali d'Alger.



Figure 1: la cité 800 logement Ben Haddadi , auteur 2016

III.1.2. Situation

Le quartier 800 logements de Ben Haddadi se situe dans la commune de Beni Messous au nord de la wilaya d'Alger, dans la proche banlieue ouest, a environ 10 km à l'ouest d'Alger.



Figure 2-3:situation géographique du quartier 800 logements, Google maps , aout 2016

III.1.3. les acteurs impliqués dans la réalisation et la gestion du projet

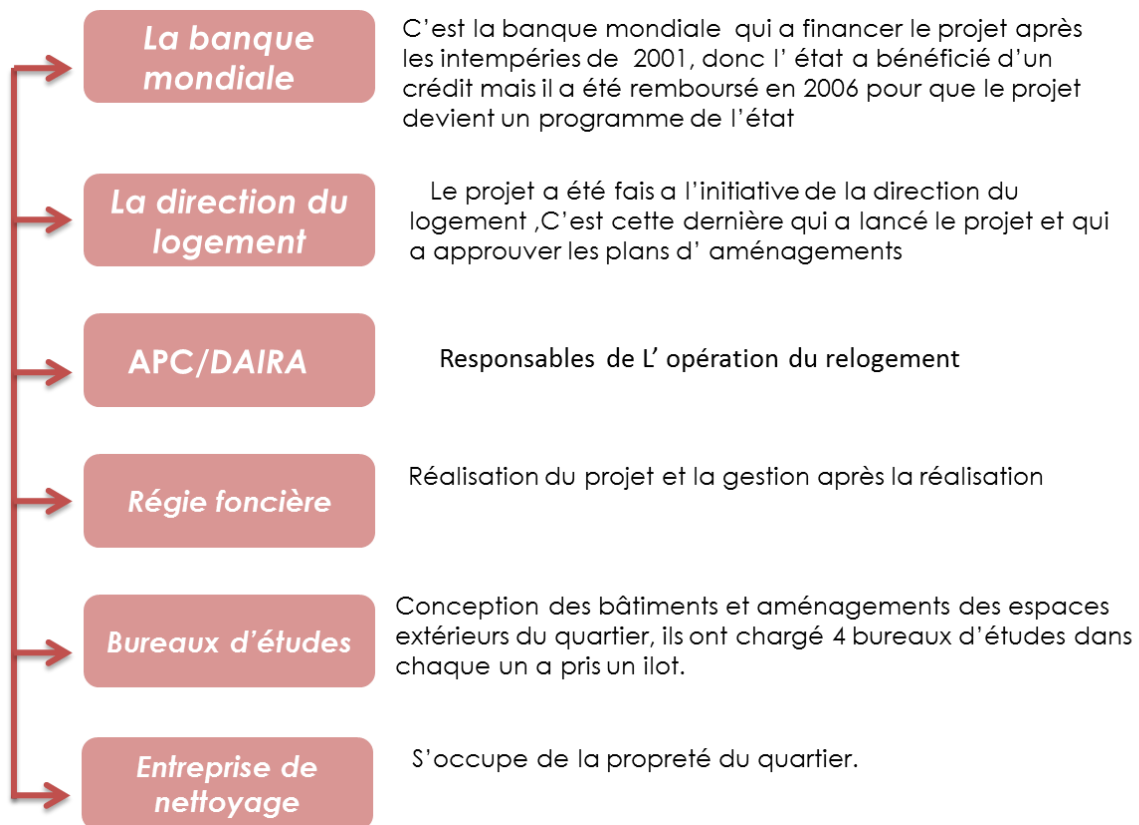


Figure 4: les acteurs impliqués dans la réalisation et la gestion du projet, auteur (enquête)

III.1.4. Organisation de la cité

La cité est organisée en 4 îlots distincts formés par les 49 blocs, elle s'étale sur une superficie de 85282.2 m². Les blocs sont assemblés par juxtaposition de trois à dix unités autour d'un immense espace central nu, formant ainsi les îlots.

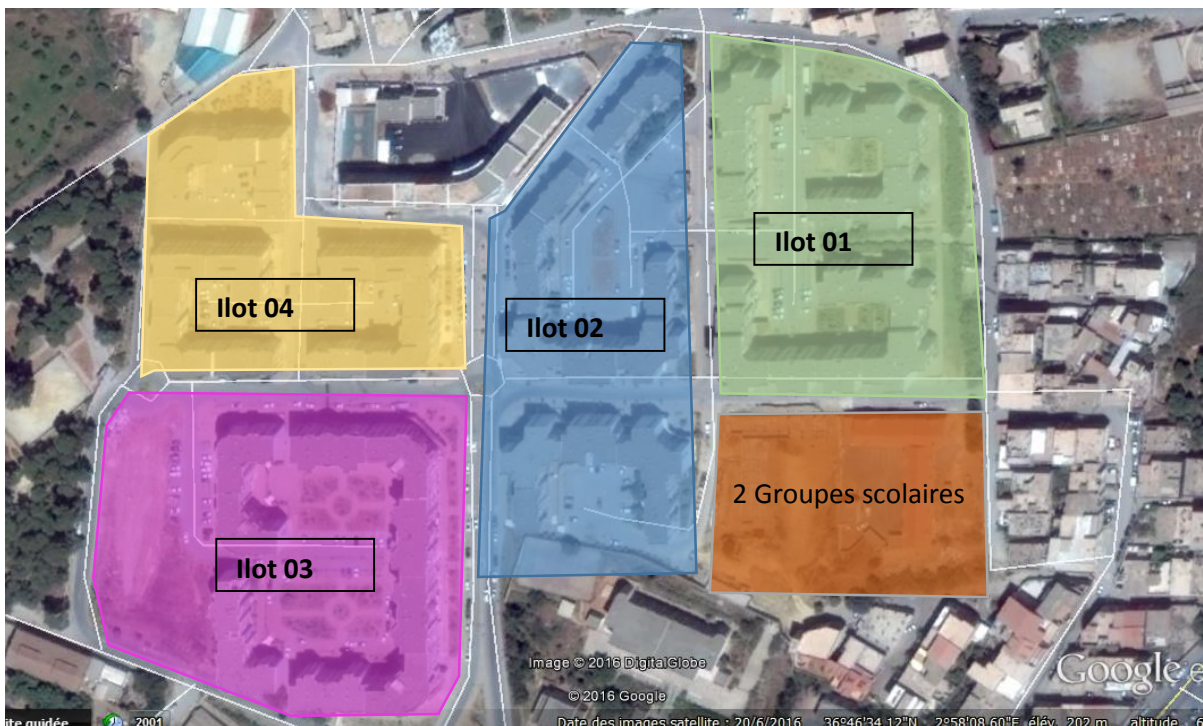


Figure 5: les îlots de la cité, google earth (élaboré par l'auteur) 54

Chacun des ilots est constitué de 200 logements et a son style architectural spécifique

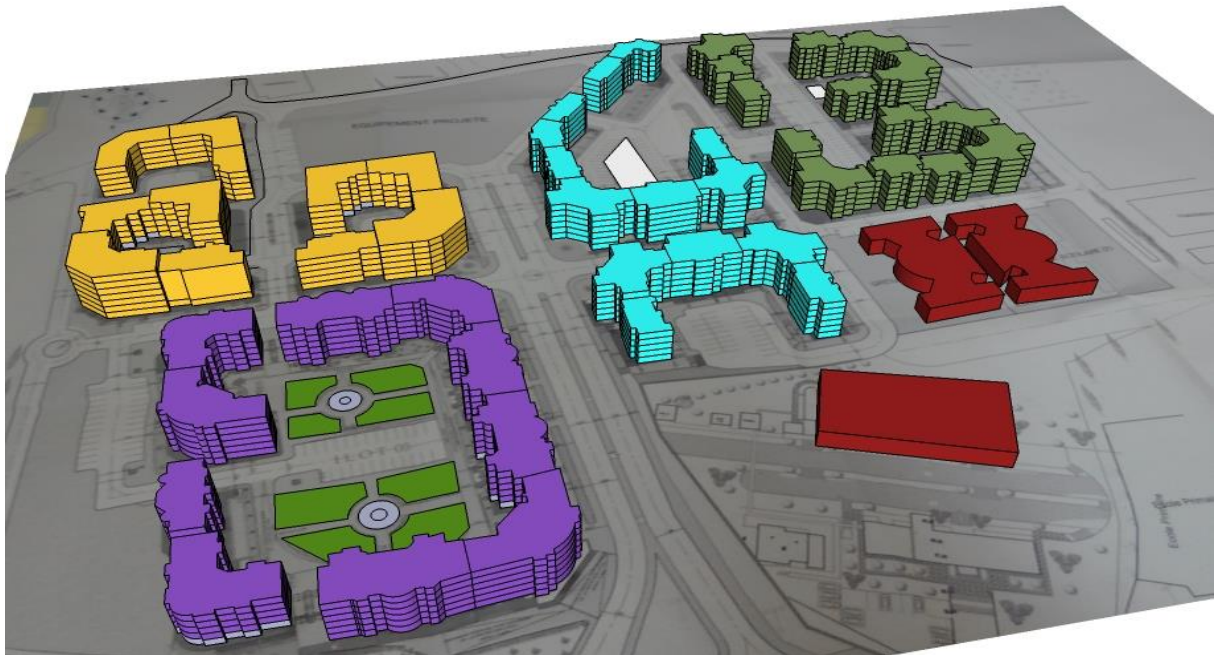


Figure 6 : les ilots de la cité, (Elaboré par l'auteur)

Chacun des ilots est constitué de 200 logements et à son style architectural spécifique, Cette cité se présente comme un groupement de blocs d'habitations entre lesquels s'étendent de grands terrains avec des petits aménagements de parkings et de petits espaces verts.



Figure 7: organisation de la cité, (élabore par l'auteur)

III.1.5. Typologie des bâtiments

Le projet 800 logements sociaux locatifs Ben Haddadi a Beni Messous est constitué de bâtiments à gabarit de R+ 4 et R+5, dont le RDC de plus part d'entre eux est destiné à accueillir des commerces et services, le reste des étages est consacré aux logements (800 logements).



Figure 8: plan de masse de la cité, (direction du logement)



Figure 9 : localisations des locaux commerciaux, (élaborée par l'auteur)

Ilot	01	02	03	04	TOTAL	%
Nbre de blocs F3-F3	04	06	05	05	20	40,81 %
Nbre de blocs F2-F3	04	00	02	03	09	18,36 %
Nbre de blocs F2-F2	00	02	00	00	02	4,08 %
Nbre de blocs F2-F4	00	00	02	03	05	10,20 %
Nbre de blocs F3-F4	06	06	01	00	13	26,53 %
TOTAL	14	14	10	11	49	100 %

Tableau 3: typologie des blocs par ilot(élaboré par l'auteur)

La typologie dominante est le bloc F3-F3 (40 %), Le bloc F3-F4 vient en deuxième position et présente 26 %, après vient les autres typologies F2-F3, F2-F2, F2-F4.

	Ilot 01	Ilot 02	Ilot 03	Ilot 04	Total	%
F2	40	40	40	40	160	19,9,
F3	130	134	130	130	524	65,17
F4	30	30	30	30	120	14,92
Total	200	204	200	200	804	100

Tableau 4typologie de logements par bloc(élaboré par l'auteur)

La typologie dominante de logement est le logement type F3 par un pourcentage de (65.17 %).

III.1.6. Les équipements

Educatifs	Administratifs	De loisirs Loisir	Commerciaux
Lycée	Annexe APC		Quelque commerce de proximité
2 primaires	Annexe de la Daïra		Marché informel
CEM en cour de réalisation			

Tableau 5les équipements présents sur le site (élaboré par l'auteur enquête 2016)

lors notre visite sur site on a pu constater que le quartier est dépourvue des équipements d'accompagnement a l'exception de quelques équipements éducatifs, quelques commerces de proximités, une annexe de l'APC et une annexe de la Daïra.

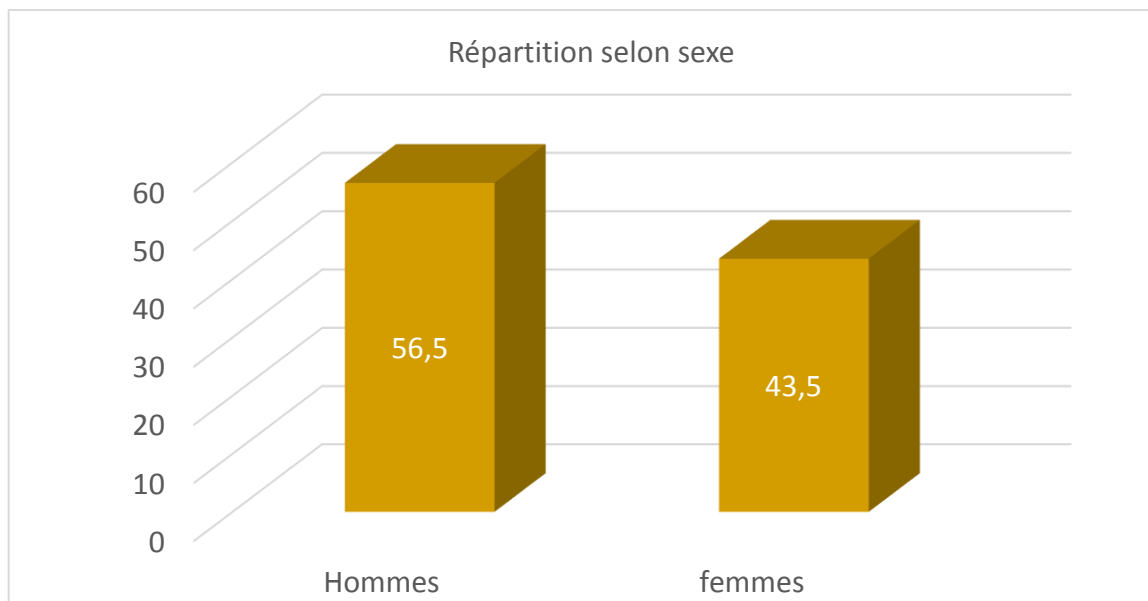
III.2. Caractéristiques de l'échantillon social enquêté

À travers cette rubrique nous allons connaître la structure démographique et sociale de l'échantillon de la population enquêtée selon les caractéristiques suivantes :

III.2.1. L'origine de la population présente sur le site

Le site regroupe des populations provenant de différentes opérations de relogement « résorption d'habitat précaire, besoin de l'assiette foncière ...etc. » nous avons affaire à des ménages issus des milieux urbain différents. La première opération de relogement a eu lieu en 2011, dont la population est originaire de Djenan El Hassan, après il y a eu plusieurs autres opérations de relogements des populations qui habitaient les bidonvilles de Kouba, El Mouradia, El Madania, Beni Messous, Bouzareah et la Casbah d'Alger. En ce qui concerne la structure des familles, les résultats obtenus montrent la prédominance de la forme familiale nucléaire d'une moyenne de 5 personnes par famille.

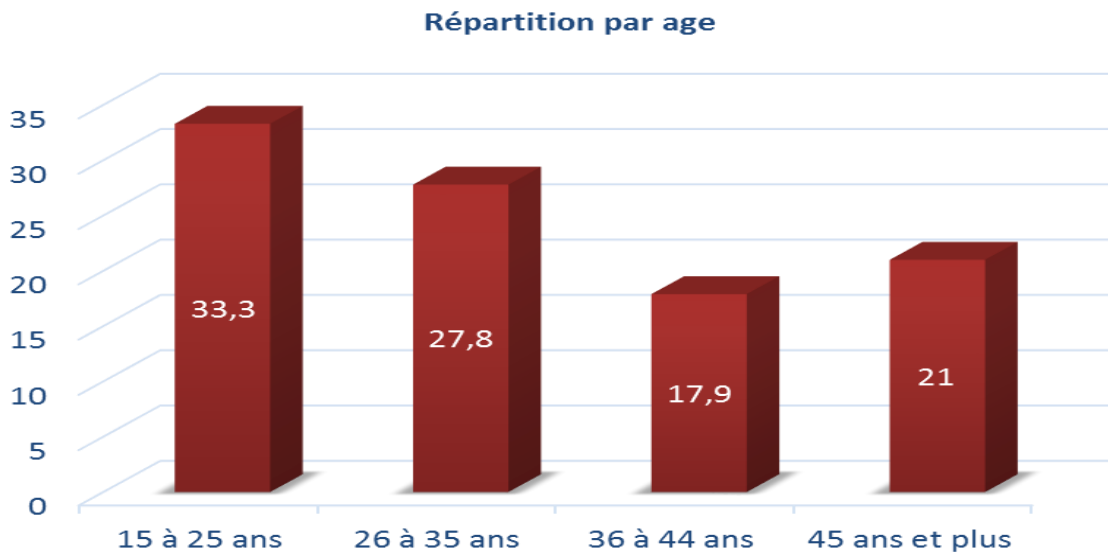
III.2.2. Répartition selon le sexe (H/F)



graph 1: répartition selon le sexe l'auteur(enquête 2016)

Le graphique nous montre que les hommes (56,50 %) sont plus présents à notre questionnaire, contre 43,50% de femmes. car ils sont le plus souvent à l'extérieur de jour comme de nuit comparé à la population féminine.

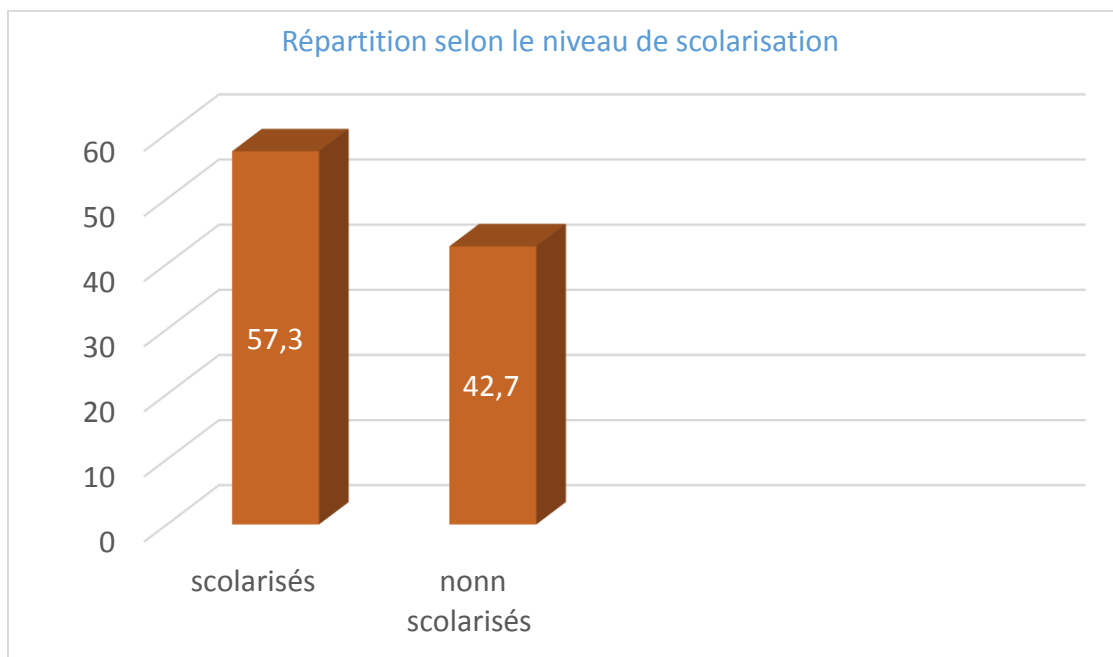
III.2.3. Répartition selon le l'Age



Graphe 2:répartition selon l'Age, l'auteur (enquête 2016)

Le graphe montre les différentes caractéristiques de la population, constituant la population enquêté selon l'âge. Comme il est apparent à travers ce dernier, la tranche d'âge de 15 à 25 ans représente 33.3 % et 27.8 % représentent la tranche d'âge de 26 à 35 ans (la majorité de la population) cela confirme que le fait que les jeunes masculins soient à l'extérieur favorise la naissance de conflits et d'agression.

III.2.4.Répartition de l'échantillon selon le niveau de scolarisation



graphe 3 :Taux d'enfants scolarisés (6-23ans), auteure (enquête 2016)

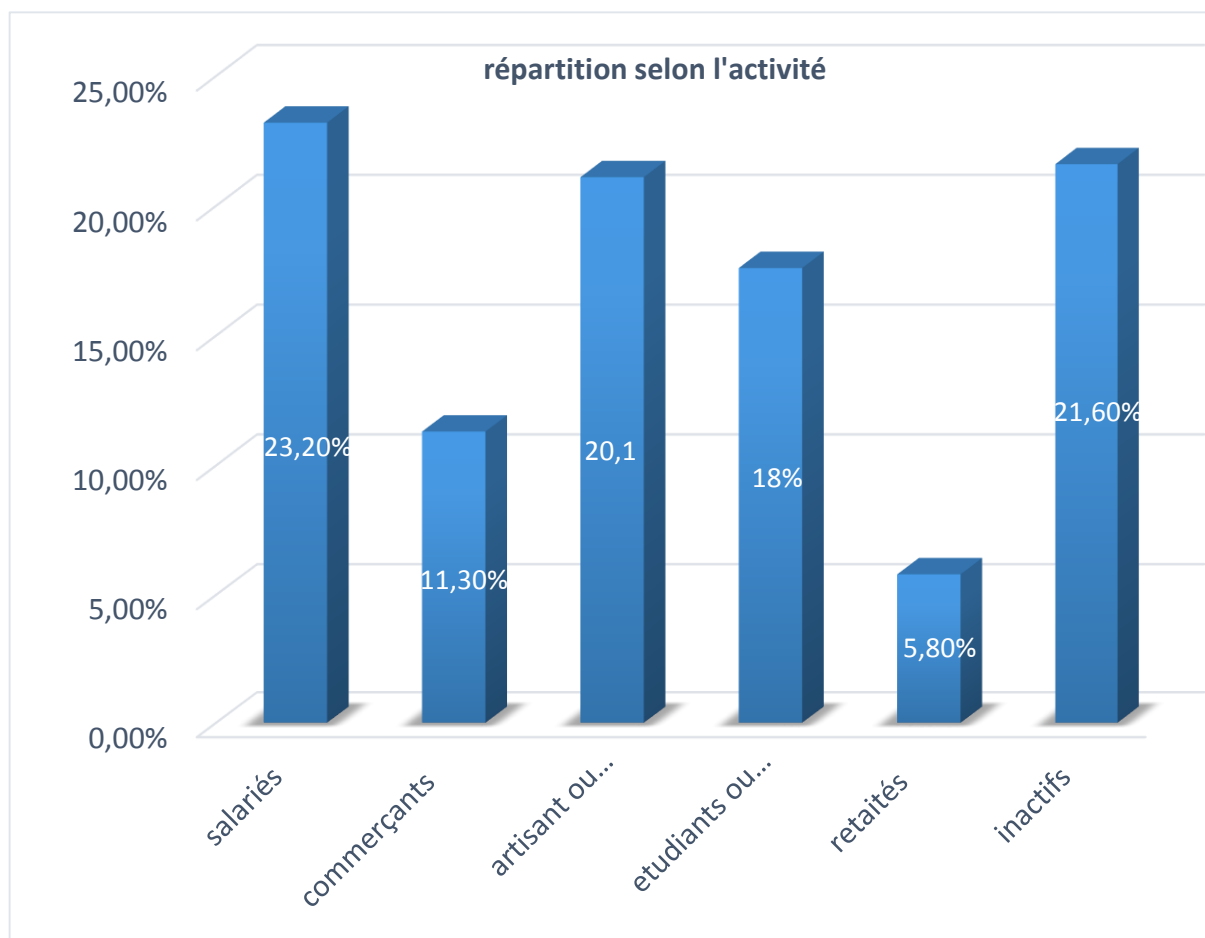
Le taux d'enfants scolarisés nous donne une information de plus sur, la fréquentation des espaces publics, par cette catégorie d'habitants, Les enfants du quartier Ben Haddadi sont scolarisés à 57.3 %, les autres (42.7 %) déambulent dans les espaces publics.

Cela à pour conséquences :

- La recrudescence du phénomène de la délinquance juvénile.
- Travail précoce des enfants (l'appropriation négative de l'espace public)
- Recrutement des jeunes adolescents en chômage au sein des bandes criminelles.

III.2.5. Répartition par secteur activité :

L'objectif étant de vérifier quelle est l'activité de la population qui occupe le quartier afin de pouvoir répondre à l'hypothèse préétablie : « le manque d'accompagnement social, la non prise en charge des jeunes au chômage favorise la naissance des conflits et d'agressions. » sachant qu'ont a soulevé dans un point précédent le problème du manque d'équipements d'accompagnement.



Graphe 4: Répartition par secteur activité, auteur (enquête 2016)

De manière globale, nous constatons que 43.30 % des interviewés sont des artisans et des salariés, cela est expliquer par les bénéficiaires du logement social sont les catégories démunies ou à faible revenus ce qui confirme notre problématique du départ, Nous constatons aussi un fort taux de personnes sans activités, Cela est expliqué par les déperditions scolaires et les femmes aux foyers.

III.3. Le quartier 800 logements Ben Haddadi face à l'insécurité urbaine

III.3.1. Installation dans le quartier :

A. Le choix du logement

La grande majorité de personnes interrogées affirme avoir effectuées une demande de logement social (seule 8 % des personnes interrogées disent ne pas avoir fait de demande de logement social).

Les personnes interrogées nous ont fait remonter un sentiment de pression sur leur choix, d'accepter ou de refuser le logement attribué. Elles ont souvent eu le sentiment de ne pas avoir le choix du logement et d'avoir dû l'accepter alors qu'elles n'en étaient pas satisfaites, au risque de voir leur prise en charge remise en cause, ou de voir remis en cause leur caractère prioritaire au relogement.

Les personnes souhaitent, en effet, souvent être relogés au sein des communes qu'elles connaissent pour y avoir leur réseau d'interconnaissances, mais il est assez rare qu'elles se voient attribuer un logement au sein d'une des communes souhaitées (29.2%).

Malgré le décalage entre la localisation souhaitée et celle du relogement, les personnes sont dans leur grande majorité satisfaites de leurs logements (80.4%).

B. Déroulement du relogement

Les entretiens auprès des habitants révèlent que l'opération de relogement s'est effectuée en bonnes conditions, les personnes interrogées déclarent avoir été accompagnées durant le relogement. Pour assurer son bon déroulement, des agents et cadres de différentes EPIC de la wilaya et communes d'Alger ont été mobilisés en plus des services de sécurité, la protection civile et les Offices de promotion et gestion immobilières (OPGI).

La wilaya d'Alger a engagé aussi une flotte de transports allant de 3.000 à 4.800 véhicules pour chaque phase de relogement, outre les engins de démolition immédiate des logements une fois vidés de leurs occupants.

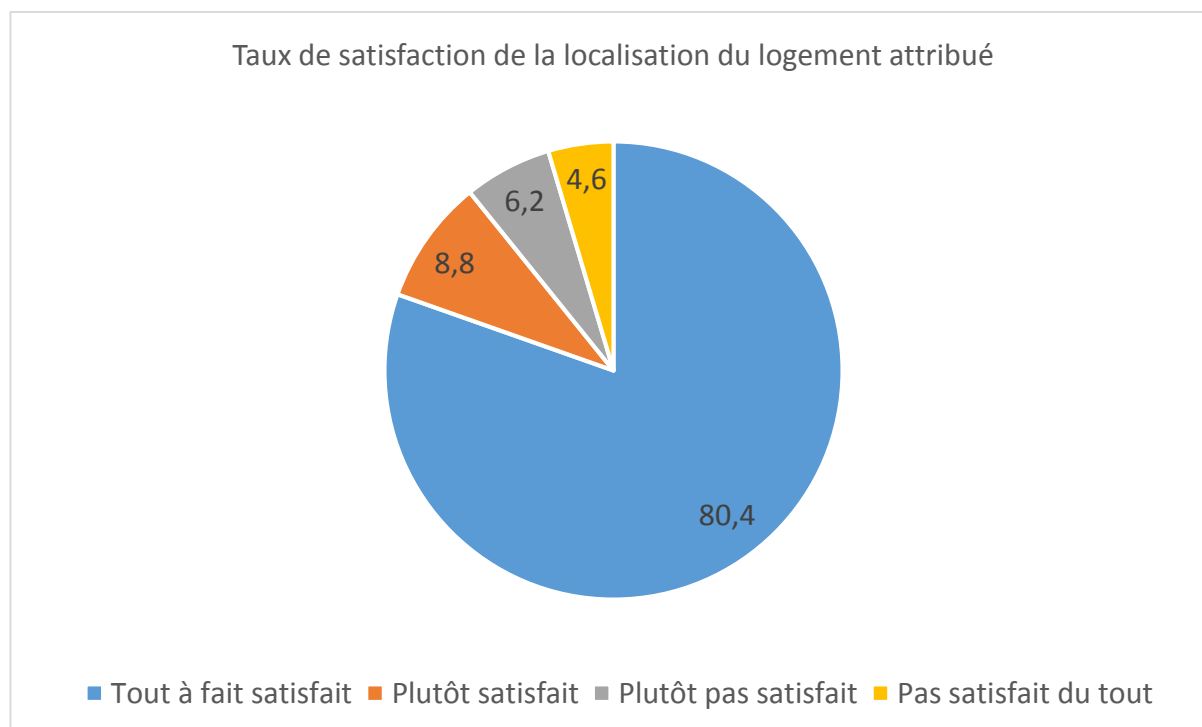
Une feuille de route, délivrée le jour même aux bénéficiaires, qui avait porté, pour la première fois, le site d'accueil – à savoir la cité Ben Haddadi (800 logements) de Beni Messous- ainsi que l'affectation , c'est-a-dire le numéro du bâtiment , l'étage et le nombre de pièces. ²⁶

L'un des citoyens nous a déclaré : « *des rumeurs sur notre relogement circulaient une semaine avant l'opération, mais rien n'était sure. C'est jusqu'au jour, lorsque on nous a données des jetons, ou ils mentionné le site d'accueil ainsi le numéro du bloc et celui du logement qu'on a confirmé l'information et on a préparé nos bagages, à 18 h on a pris la route vers le site du relogement accompagnés des agents de sécurité on est arrivé à 9 h du matin. Tout se passait bien on était contents d'avoir été relogés et c'est après notre arrivés que les problèmes et les réclamations ont commencés.*»

Une fois arrivée au site d'accueil -cité 800 logements Ben Haddadi- les bénéficiaires avaient récupéré les clés des logements auprès des services de la régie foncière installée à la cité elle-même.

III.3.2. L'appréciation du quartier

A. Le degré de satisfaction d'être relogé



Graph 5 taux de satisfaction d'être relogé, auteur (enquête2016)

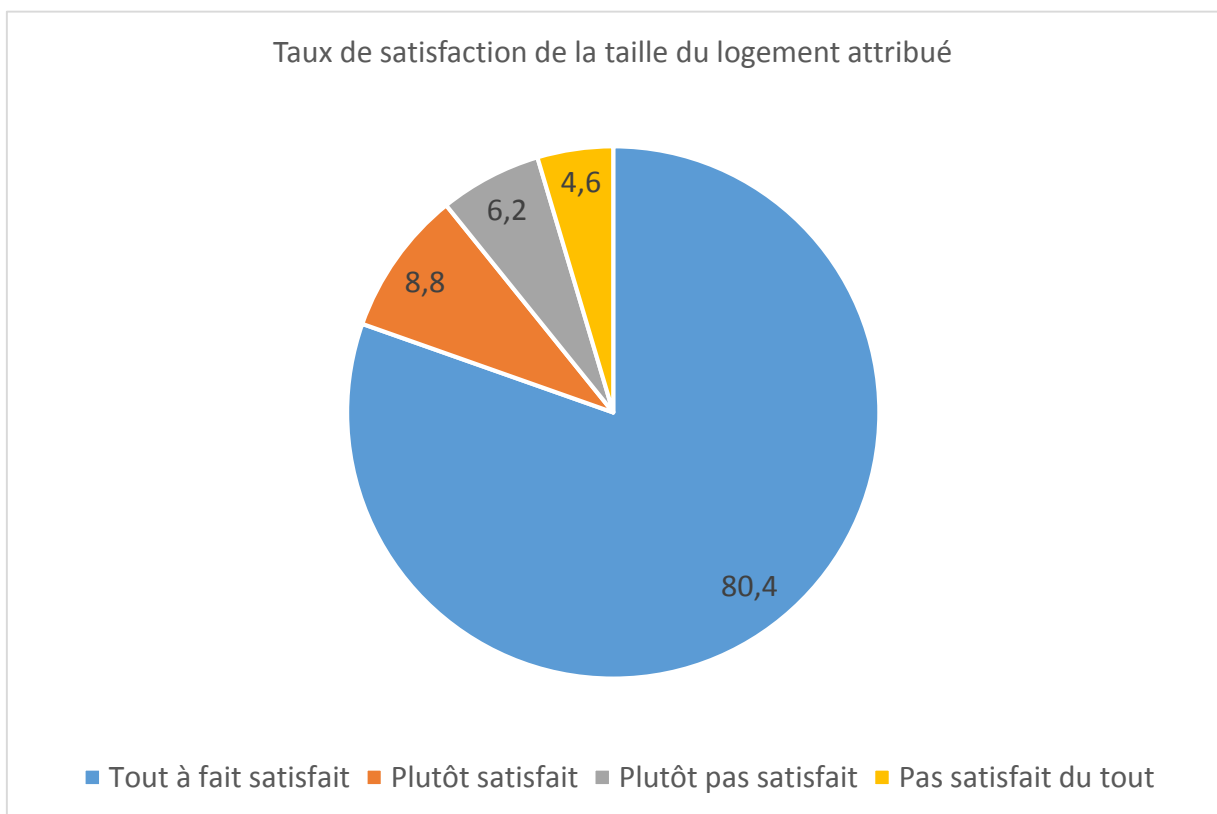
²⁶ Idem,p11

C'est sans surprise que l'on note que la très grande majorité des personnes interrogées sont satisfaites d'avoir été relogées (80.4%). Les motifs d'insatisfaction du relogement (4.6 % de notre échantillon dit ne pas en être satisfait du tout) sont souvent liés aux caractéristiques du logement et à sa localisation.

Les personnes qui n'apprécient pas la localisation de leur logement remettent en cause le quartier dans lequel elles ont été relogées. Celui-ci d'après elles a une mauvaise réputation. Il été dans certains cas marqué par des émeutes, les personnes interrogées nous ont relaté les affrontements entre jeunes qui étaient survenus peu de temps avant l'enquête.

Elles ne se sentent pour la plupart pas en sécurité. D'autres personnes mentionnent des cambriolages à répétition et en conséquence disent préférer quitter cet appartement et retourner à anciennes habitations plutôt que de subir ces agressions. (Voir annexe 1) D'autres encore redoute l'influence du quartier sur l'éducation de leurs enfants.

B. Le degré de satisfaction de la taille du logement



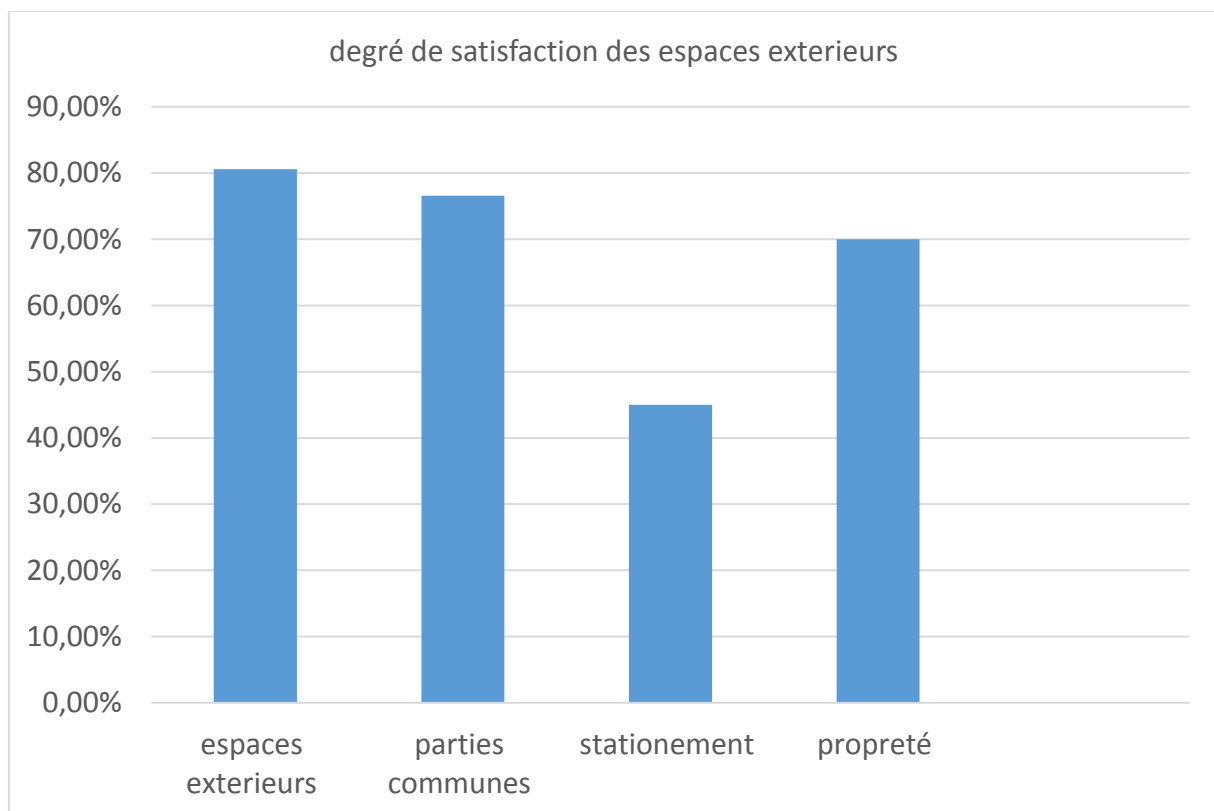
Graph 6: Satisfaction de la taille du logement, auteur (enquête 2016)

Une part importante des ménages interrogés est satisfaite de la taille du logement qui leur a été attribué (69.8%), et considère que leur logement correspond à leur composition familiale « la

plus part d'entre en doublé voir triplé la surface habitable par rapport à leurs anciens logement ».

Ce sont souvent les grandes familles ou les couples avec plusieurs enfants qui nous ont fait part d'un sentiment d'inadaptation de la taille de leur logement à leur composition familiale. Certaines nous précisent néanmoins ne pas avoir les moyens pour un logement plus grand donc plus approprié à la taille de leur famille.

C. Le degré de satisfaction des espaces extérieurs



Graphe 7: Satisfaction des espaces extérieurs, auteur (enquête2016)

Dans un premier temps la plus part des habitants sont satisfaits des espaces extérieurs, des parties communes, par contre ils considèrent que la surface réservées au stationnement est insuffisante.

III.3.3. L'appropriation du quartier

Les différentes appropriations se manifestent soit sur le cadre bâti, les façades des immeubles, les parties communes, soit sur le cadre non bâti, les espaces attenants aux logements et les espaces extérieurs ; trottoirs et voies publiques.

Le Cadre bâti

Personnalisation des façades et parties communes :

Durant nos visites et observations, nous avons distingué plusieurs types interventions sur les façades et les parties communes :

- L'installation des grilles (Barreaudage) sur les fenêtres et des portes coffres forts.
- changement du revêtement mural des cages d'escalier.
- L'obturation (des séchoirs et loggias).
- installation des climatiseurs et des paraboles



Figure 10 : localisations des locaux commerciaux, (élaborée par l'auteur)

Quelque locaux à destination commercial sont exploités, les autres sont abandonnés par l'état et quotités par les jeunes du quartier, sur tout la nuit pour passer leur soirées dedans à jouer le domino, vendre de la drogue, ...etc. ce qui représente une source de nuisance pour les habitants des immeubles mais personne ne



Figure 11 : appropriations des locaux commerciaux (photos prise par l'auteur)

Vandalisme, Les graffitis, Dégâts causés par les modifications :

La dégradation du cadre bâti constitue un risque réel pour la vie des habitants, c'est un cycle qui commence par les petites dégradations, mais s'il n'est pas stoppé à temps par les rénovations, peut conduire à l'effondrement de l'immeuble et causer des pertes humaines. En plus cet état de fait donne l'impression, aux habitants, qu'ils sont abandonnés par le bailleur (l'état), ce qui engendre chez eux un sentiment de colère, Ce cadre dégradé donne naissance à un cycle infernale ; incivilités, comportement antisociaux.....etc.



Figure 12 : Les graffitis (photo prise par l'auteur)

le graffiti est un facteur d'insécurité, car il laisse aux populations le sentiment que leur quartier est délaissé par les pouvoirs publics et que les incivilités sont impunies. , le sentiment « d'abandon » mène également à l'effondrement des contrôles sociaux.



Figure 13 : le graffiti (photo prise par l'auteur)

Le cadre non bâti :

A. Les espaces extérieurs :

5 ans après l'occupation de la cité les espaces extérieurs sont toujours en bonne état, sachant qu'il y a deux entreprises de nettoyage qui prennent en charge l'hygiène au sein du quartier ces dernières sont payées par la régie foncière (gestionnaire de la cité), et les habitants ont chargé un jardinier (habitant de la cité) pour s'occuper de l'entretien des espaces verts.

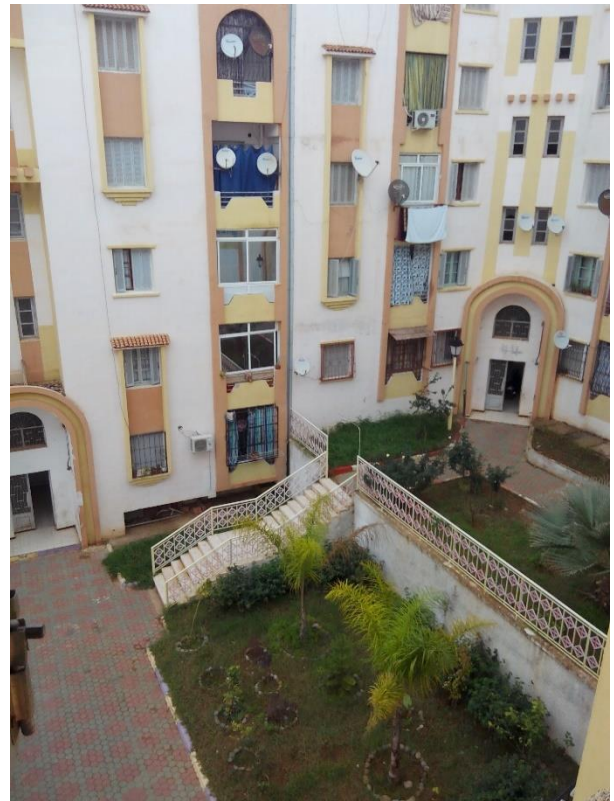


Figure 14 :Les espaces extérieurs de la cité (photos prise par l'auteur)

B. Les trottoirs :

Le trottoir à côté de l'arrêt bus juste à l'entrée de la cité, c'est transformé en marché à ciel ouvert. Les vendeurs échappent à tout contrôle, et s'approprient l'endroit que personne d'autre n'oserait occuper. Ce type d'activités est exercé de manière informelle par des jeunes, au chômage. Cette appropriation illégale de l'espace public a donné naissance à un autre détournement d'usage de l'espace public; les commerçants exerçant aussi se servent des trottoirs pour exposer une partie de leur marchandise.



Figure15 : marché informel, (Google earth 2016)

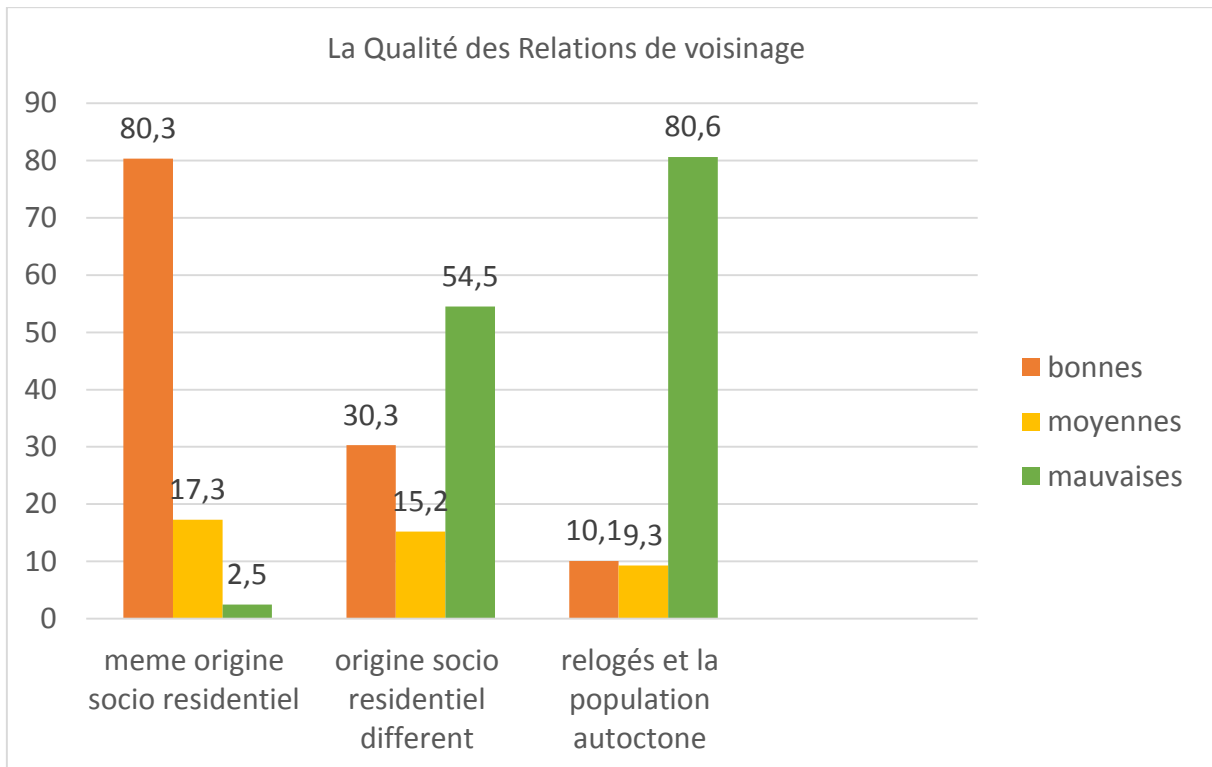
III.3.4. Les relation sociales dans le quartier

Notre objectif à travers l'évaluation des relations sociales est de tester l'hypothèse selon laquelle dans cette cité d'habitat social collectif la concentration des couches de différentes origines socio spéciales favorise le développement des comportements antisociaux, de vandalisme et de délinquance.

Les habitants de la cité n'ont pas hésité à démontrer un sentiment d'insécurité, du à la multiplication dans le quartier des faits de délinquance, vols avec ou sans violaces, les menaces, le trafic de drogue des règlements de comptes entre les bandes rivales, bagarres entre les habitants de la cité et la population autochtone. ces derniers se considères prioritaires par les logements que les autres, « au début je ne pouvais pas m'habituer, j'avais peur de sortir pour aller au lycée, chaque jours des bagarres entres les bandes du quartiers ou entre ces derniers et les habitants de Beni Messous , en utilisant tout genre d'armes blanches ».

Un homme âgé de 37 ans habite à Beni Messous et travail dans l'un des locaux commerciaux, nous a parlé de la compétition et la volonté des jeunes au chômage à dominé le territoire « 70% des jeunes ne fréquente aucun établissement scolaire, ils passent leurs temps dans les rues ,

leurs seule souci c'est gagner de l'argent par n'importe quel moyen , ils forment des gangs par rapport à leur anciens lieux d'habitation (groupe de Djenan El Hassan ,le groupe de Beni Messous , le groupe de El madania ...etc. » dont chaque groupe veut être le dominant pour avoir la priorité dans le trafic de drogue . »



Graphe 8: Les relation sociales dans le quartier , auteur(enquete 2016)

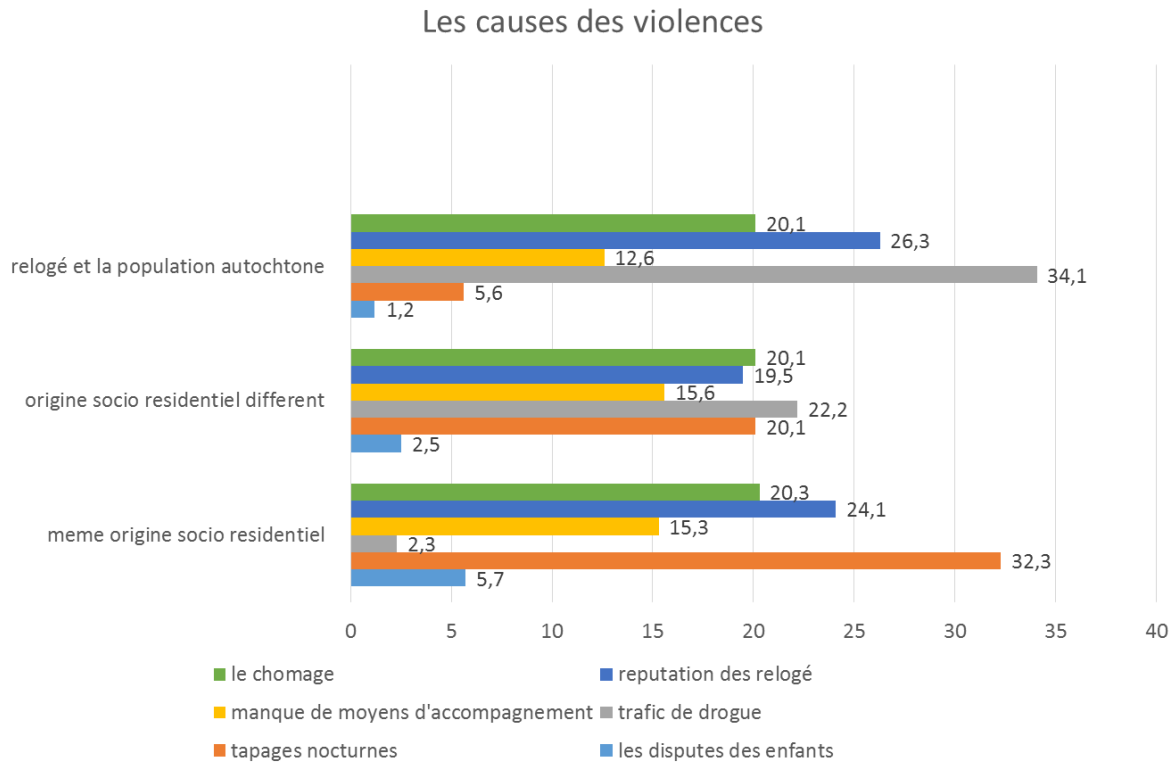
Nous constatons à travers ces résultats que les relations de voisinage sont bonnes entre les habitants de la cité de même origine socio résidentiel, par contre elles moyennent et presque mauvaise entre les habitants de différents origines socio résidentiel, ces dernières sont basé sur la méfiance et la peur de l'autre. Un homme nous a confié « ça fais 2 ans que le locale au-dessous de notre logement est squatté par les habitants de Djennan El Hassan, on a réclamé pas mal de foies mais aucune réaction de la part de l'état. »

Les relations sont très mauvaises entre les relogés et la population autochtone, ce qui donne naissance à des conflits et des bagarres. Cela confirme notre deuxième hypothèse.

L'une des habitantes nous a confié « on souffre des préjugés, nos enfant sont mal traités dans leurs nouvelles écoles et ont dû quitter les établissements scolaires à cause de ça »

III.3.5. La cause des tensions et des conflits

Nous allons, par conséquent, essayer de comprendre les causes qui suscitent les disputes entre voisins à travers les éléments suivant : le manque d'accompagnement social, le trafic de drogue, les disputes des enfants, le tapage nocturne, la réputation des relogés.



Grappe 9 La cause des tensions et des conflits, auteur (enquête 2016)

D'une manière globale, les disputes entre voisins issue du même origine socio résidentiel ont généralement pour cause les tapages nocturnes et les disputes des enfants le chômage. Par contre chez les groupes de différentes origines socio résidentiel le trafic de drogue le chômage et le tapage nocturnes sont à la tête de liste.

Le trafic de drogue et la réputation (préjugés) des relogés sont les causes principales des bagarres entre les relogé et la population de Beni Messous , le chômage aussi est un facteur favorisant les violences et les disputes entre voisins .

Conclusion

L'enquête a permis de dresser un état des lieux, et a fait ressortir certains points.

Le manque d'équipements culturels et de loisirs, fait que les jeunes soient à l'extérieur, dans la rue ce qui favorise la naissance de conflits et d'agressions ; tout comme la multiplication des incivilités dans le quartier.

Il faut ajouter à cela une importante concentration des populations de différentes origines socio spéciales favorise la naissance d'un malaise réel, des dysfonctionnements nombreux et un degré de dégradation alarmant touchant aussi bien l'environnement des habitations que les blocs eux-mêmes.

La non implication de l'habitant (usager) dans la gestion de son territoire avec un désengagement de la part de l'état sont des facteurs facilitant les troubles sociales (occupations abusives des espaces, dégradations, tapages nocturnes).

Conclusion générale

Conclusion générale

Le secteur de l'habitat en Algérie accusait un grand déficit en matière de logement, qui est due d'une part à la croissance démographique et d'autre part à l'exode rural. Face à cette crise de logement qui persiste toujours, il fallait construire beaucoup de logements sociaux (la quantité) et avec une grande cadence. Les politiques adoptées depuis l'indépendance ont certes atténués cette crise mais en contrepartie ils sont responsables de la défiguration de nos villes.

Les résultats de ce type de logements sur les algériens et l'espace urbain sont toujours visibles ; dégradations du cadre bâti, la mal appropriation des espaces par les utilisateurs, dès leur installation. Cette dégradation du cadre bâti conjuguée à une absence de gestion et à un délaissement de la part de l'état et des habitants a rendu les habitants très vulnérables, aux différents maux de la vie et a donné naissance à des différents actes de violences et de délinquances.

Dans ce sens, les concepts abordés qui sont la violence urbaine, le logement social apparaissent comme deux notions interdépendantes. Les différents points abordés dans la partie analytique ont permis de confronter nos hypothèses à la réalité de ce empirique. Il ressort de l'enquête qualitative les éléments suivants :

Les habitants de cité Ben Haddadi pensent qu'il existe des incivilités dans leur quartier. Ainsi, les faits les plus répandus sont : les provocations verbales, les graffitis, le vol, les agressions, la présence de groupes de drogués et des gangs. Tous ces comportements violents ou incivils affirment davantage l'environnement mal sain dans lequel vivent nos habitants et engendre par conséquent un sentiment d'insécurité. Les résultats montrent que ce sont les problèmes de chômage et de la mauvaise gestion d'habitat qui sont considérées par les habitants comme les causes majeures qui ont suscité les actes violents et ont provoqué le sentiment d'insécurité.

Par ailleurs, les résultats d'analyse montrent que le territoire d'étude offrent de nombreux handicaps sociaux : la catégorie socioprofessionnelle, le taux de chômage, la pauvreté, l'échec scolaire, et enfin, la structure démographique caractérisé par un pourcentage élevé de jeunes. Par conséquent, ces indicateurs ont renforcé l'émergence de comportements violents.

Quant aux caractéristiques de l'environnement urbain du quartier d'étude plusieurs indicateurs se dégagent tels que :

Une observation rapide sur l'infrastructure des quartiers en question, suffit de comprendre qu'il n'existe pas des lieux de loisirs et de récréation, seuls subsistent quelques commerces de proximité.

D'une manière générale, on pourra dire que le manque d'occupation des jeunes pourrait les pousser à commettre des actes d'incivilités ou de violence.

Dans ce cas de figure nous confirmons notre hypothèse qui dit : «Le manque d'accompagnement social et la non prise en charge des populations relogées et plus exactement les jeunes qui sont confrontés au chômage favorisent les incivilités et la dégradation sociale et physique. ».

L'enquête montre l'existence d'un malaise réel, des dysfonctionnements nombreux et des relations de voisinage très dégradées entre les groupes relogés de différentes origines socio spatiales et entres ces groupes et la population autochtone de Beni Messous cela confirme notre hypothèse « La concentration des couches de population de différentes origines socio spatiales est à l'origine des conflits de voisinage ce qui favorise la naissance des délinquances. »

Aussi, le manque d'espaces verts, l'existence de terrains inoccupés, le vandalisme, les graffitis les tags sur les murs des locaux commerciaux révèlent des défaillances de gestion de l'environnement urbain du quartier. La conséquence est le développement d'un environnement malsain qui porte atteinte à la qualité de vie des habitants.

Pour éviter ces problèmes et remédier les dysfonctionnements accumulés depuis la création des cités de logement sociale il s'avère nécessaire de :

- D'introduire une réglementation rendant obligatoire les études de sécurité pour les projets d'habitat d'habitat sociale et du relogement.
- D'assurer une bonne gestion de proximité au sein des quartiers après le relogement des populations pour améliorer de manière durable la qualité de vie des habitants.
- D'impliquer les habitants dans la gestion de leurs quartiers.
- L'amélioration de la sécurité dans l'espace extérieur pour en préserver la qualité, et donner naissance à un espace où règne la mixité sociale et urbaine
- D'introduire la notion de participation citoyenne dans les opérations de relogements pour une meilleure appropriation de l'espace car ce dernier est destiné à eux et doit, répondre à leurs besoins et à leurs aspirations.

Bibliographie

Bibliographie

- ABDELKAFI.J, 1980 : « Pénurie de logement et crise urbaine en Algérie » .p114. paris. Technique et architecture N°329.
- ALI Boukhlef, le logement, ce mail algérien, plusieurs formules sont proposées, mais la crise est toujours là, Dziri magazine
- ALKAMA Djamel & Mohamed Saleh Zerouala, 1997, P.202
- AMRANE Mokhtar, Le logement social en Algérie -Les objectifs et les moyens de production, thèse de magister, université Mentouri, Constantine, 2009
- Annuaire statistique de l'Algérie, 1979
- BEAUD S., PIALOUX M. : « Violences urbaines, violences sociales - Genèse des nouvelles classes dangereuses », Broché, Hachette Collection : Pluriel, 2005, 425 p.
- BIDART C. : « sociabilité : quelques variables », Revue française de sociologie, vol. 29, N° 4, 1988, p. 623.

- BENAMRANE .D 1980 « Crise de l'habitat, perspective de développement socialiste en Algérie », SNED ,Alger ,P27.
- BODY-GENDROT S.: « Violences urbaines, dans les quartiers sensibles », in. «Les villes face à l'insécurité », Bayard Editions, Paris, 1998, pp. 5 – 11.
www.millenaire3.com/contenus/ouvrages/.../cah15_5_14.pdf
- DJAFRI Abderrahmane, « Immondices, insécurité et espaces communaux squattés EL WATAN du 17/08/2011
- DUBOIS-MAURY J., CHALINE C. : « Les risques urbains », Armand Colin, Paris, 2002, p. 153.
- GAIDI Mohamed Faouzi, « Annaba. Violence persistante : L'insécurité urbaine en hausse » EL WATAN du 25/08/2011
- GRAFMEYER Y. : « sociabilité urbaine », in, Le logement en question, Ed. L'Aube, p. 190.
- HERMAND, D., SIMEONE, A. & DELBARRE, C.: “Incivilités, insécurité perçue et relations de voisinage.”, “Villes en Parallèles”, Numéro special, “ Ville et environnement”, Approche

- psychosociologique, N° 28/29, 1999, pp. 248 - 271.
- J.J.M. Van Dijk, P. Mayhew, M. Killias, Experiences of Crime across the World. Kex Findings of the 1989 International Crime Survey, Deventer. Kluwer. 1991, p. 81.
- MONTAIN DOMENACH Jacqueline, FROMENT Jean Charles, « Sécurité et Urbanisme », Les cahiers de la recherche architecturale, n° 1, Mai 1999.
- MOSER, G. & LIDVAN, P. : « Environnement et sentiment d'insécurité. » In. Bernard, Y., Segaud M. (Eds), La ville inquiète: habitat et sentiment d'insécurité. La Garennes-Colombes:
 - Editions de l'Espace Européen, 1992, pp. 53-66.
- LARBI Mehdi, Le projet de logement social et ses conséquences politiques en Algérie, 2013, El Watane.
- LEDRUT R. : « sociologie urbaine », P.U.F, Paris, Coll. « Le sociologue », 1968, p. 105.
- MAHA Messaoudene, DJIAR Kahina CHAREB Oum Elkhir , le relogement mis à l'épreuve par les populations des cités de Djan El Hassan et carrieres Jaubert.
- MCKENZIE R.D. : « Le voisinage, une étude de la vie locale à Colombus, Ohio », in l'Ecole de Chicago, Traduit par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Champs Flammarion, 1990, p. 235.
- PARK R. E. : « La ville, propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in l'Ecole de Chicago, Traduit par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Champs Flammarion, 1990, p. 88-90
- Rapport sur les catastrophes dans le monde 2010 – Violence urbaine, France, 2010, p20.
- SAFAR ZITOUN Madani, «L'ingénierie participative dans les programmes publics de logement social. Contenu et limites de l'expérience algérienne», in Habitat social au Maghreb et au Sénégal: Le Tellier J. et Iraki A., (Dir) Paris, L'Harmattan, p. 171 - 193
- SKOGAN W., "*Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Neighbourhoods*", Berkeley ET Los Angeles, University of California Press, 1992.

- www.urbanisme.equipement.gouv.fr. Extrait de l'article : « ville et violence sur l'actualité du thème », p.2.

Annexe

Annexe N° 1

Tout Sur l'Algérie
TSA
Le quotidien électronique

mon compte
[input type="text"/>
[input type="text"/> OK
[Mot de passe oublié?](#)
[Pourquoi s'inscrire?](#)

[Politique](#) [Economie et Business](#) [Diplomatie](#) [Divers](#) [Culture et Média](#) [Sport](#)

TSA [input type="text"/> RECHERCHER

Vous êtes ici > [Accueil](#) > [Divers](#)

LES FORCES DE SÉCURITÉ ABSENTES
Violents affrontements à Beni Messous, sur les hauteurs d'Alger

[f] [RSS](#) @ ENVOYER A UN AMI [✉] AJOUTER UN COMMENTAIRE [🖨] IMPRIMER [🚫] SIGNALER UN ABUS

Mohamed Benamar

De violents affrontements ont éclaté entre des habitants de plusieurs quartiers de Beni Messous, sur les hauteurs d'Alger, dans la soirée de ce lundi 19 mars, a constaté sur place un journaliste de TSA. La ville s'est vite transformée en champ de bataille. Les manifestants ont utilisés des objets hétéroclites et brûlé des pneumatiques pour couper les routes. Des vitrines de magasins ont été détruites, selon la même source.

Les affrontements ont commencé vers 20 h entre d'anciens habitants de Haï Chmiaâ, Aïn Fran et Draâ et de nouveaux résidents originaires de la cité Djenane Hassan, de Bab El Oued. À l'origine, l'agression à l'arme blanche de deux jeunes des anciens quartiers, par des relogés, il y a trois jours. Ce qui a provoqué la colère des habitants des quartiers où résident les deux jeunes agressés.

Les affrontements se poursuivaient toujours en fin de soirée et se sont propagés vers le centre-ville de Beni Messous, en l'absence des forces de sécurité, qui ne sont pas intervenues. Malgré les appels des citoyens et la détérioration de la situation sécuritaire, la police est restée étrangement absente.

En novembre dernier, [des affrontements](#) avaient opposé les anciens et les nouveaux habitants de Beni Messous. Les opérations de relogement effectuées ces derniers mois par la wilaya d'Alger n'ont pas pris en compte le risque d'affrontements entre les relogés et les anciens habitants des quartiers.

Annonces
Votre publicité ici !
Contactez-nous

TSA

Publicité

Annexe N° 2 : Guide d'entretien

Questions sur l'identité : Elles concernent :

- L'origine
- L'âge/Sexe
- L'emploi
- Niveau d'étude

Questions sur l'installation au sein du quartier

- Comment le relogement s'est-il effectué ?
- Comment il a été pris en charge ?
- Est-ce que vous avez pu donner votre avis ?
- Est-ce qu'il a été pris en considération ?

Questions sur l'appréciation du quartier

- Comment trouvez-vous le quartier ?
- Quelle est votre appréciation sur chacun des critères suivants concernant l'aspect général des lieux :
 - a) Espaces extérieurs
 - b) Parties communes
 - c) Stationnement
 - d) Propreté
- Que pensez-vous de :
 - a) Entretien des immeubles
 - b) Accompagnement social
 - c) Animation de la vie locale et des relations de voisinage
 - d) Entretien des équipements et la sécurité technique
 - e) Sécurité des personnes dans les immeubles

Questions sur l'appropriation du quartier

- Comment vous vous sentez dans le quartier ?
- Est-ce que le quartier a changé depuis que vous êtes arrivé ?

Questions sur les relations sociales au sein du quartier

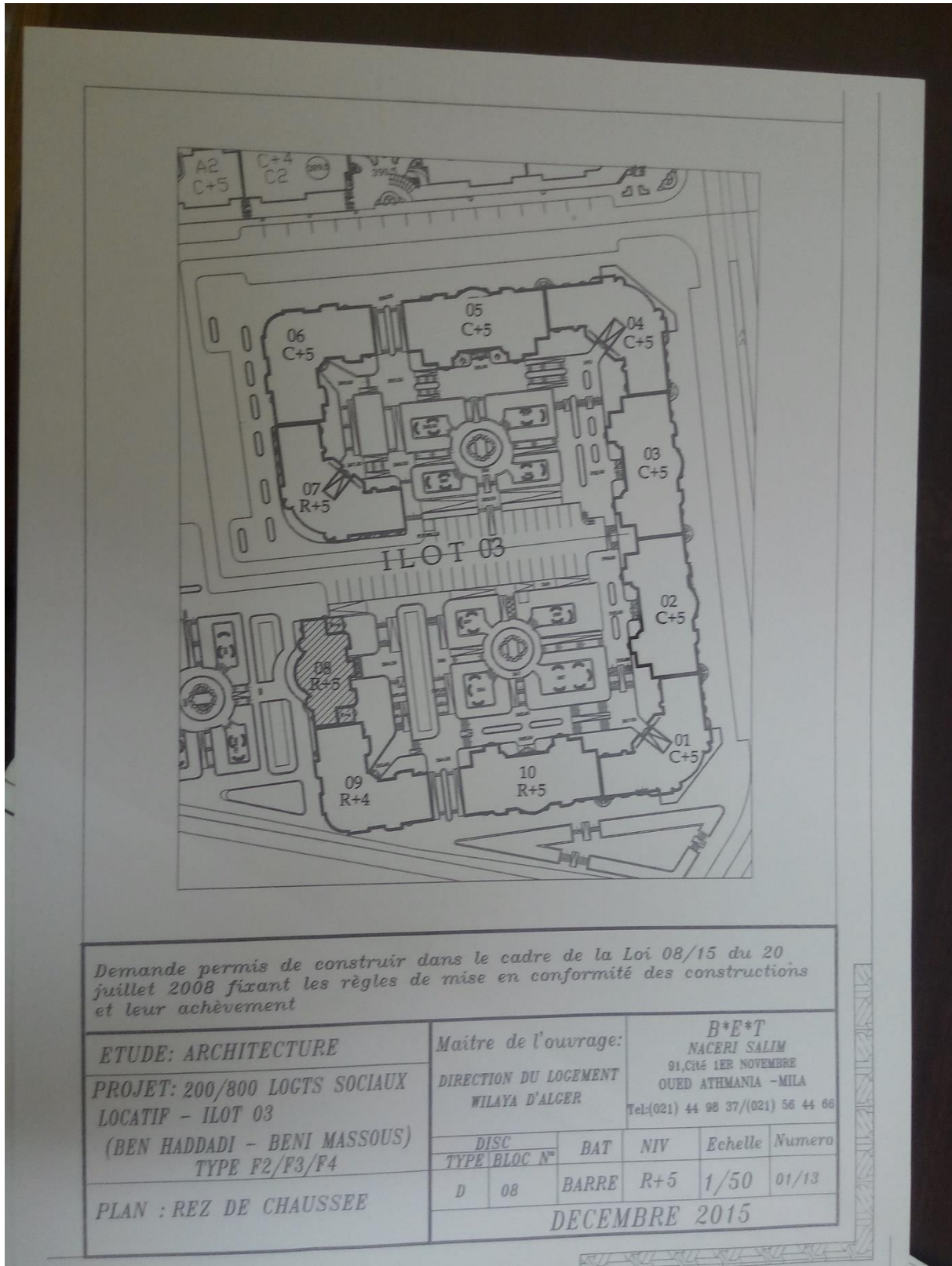
- Elle est comment avec vos voisins ?
- que pensez-vous de l'influence du cadre de vie sur les relations entre les habitants ?
- Avez-vous déjà eu des problèmes avec vos voisins ? Si oui dites-nous pourquoi ?
- Avez-vous déjà participé dans un acte de violence, Si oui dites-nous pourquoi ? .

Question sur les causes de violences urbaine

Pensez-vous que la cause de ces violences c'est :

- -la peur de l'autre
- -la réputation du quartier par rapport aux quartiers avoisinants
- le manque de moyens d'accompagnements
- -l'état dégradé des immeubles
- -autre

Annexe N° 3 : plan de masse de l'ilot 3



Demande permis de construire dans le cadre de la Loi 08/15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement

ETUDE: ARCHITECTURE PROJET: 200/800 LOGTS SOCIAUX LOCATIF - ILOT 03 (BEN HADDADI - BENI MASSOUS) TYPE F2/F3/F4	Maitre de l'ouvrage: DIRECTION DU LOGEMENT WILAYA D'ALGER		B*E*T NACERI SALIM 91, Cité 1ER NOVEMBRE OUED ATHMANIA - MILA Tel: (021) 44 98 37 / (021) 56 44 66		
	DISC TYPE BLOC N°	BAT	NIV	Echelle	Numero
PLAN : REZ DE CHAUSSEE	D 08	BARRE	R+5	1/50	01/13
DECEMBRE 2015					

